



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

Journée de réflexion CFFP 2026

Promesses électorales : de Duplessis à aujourd'hui



Harold Bérubé

Professeur, Histoire,
CFFP, UdeS



Tommy Gagné-Dubé

Professeur, Fiscalité,
CFFP, UdeS

Promesses électorales : de Duplessis à aujourd'hui

Journée de réflexion CFFP 2026

Plan de la présentation

1

État de la question

2

Périodes

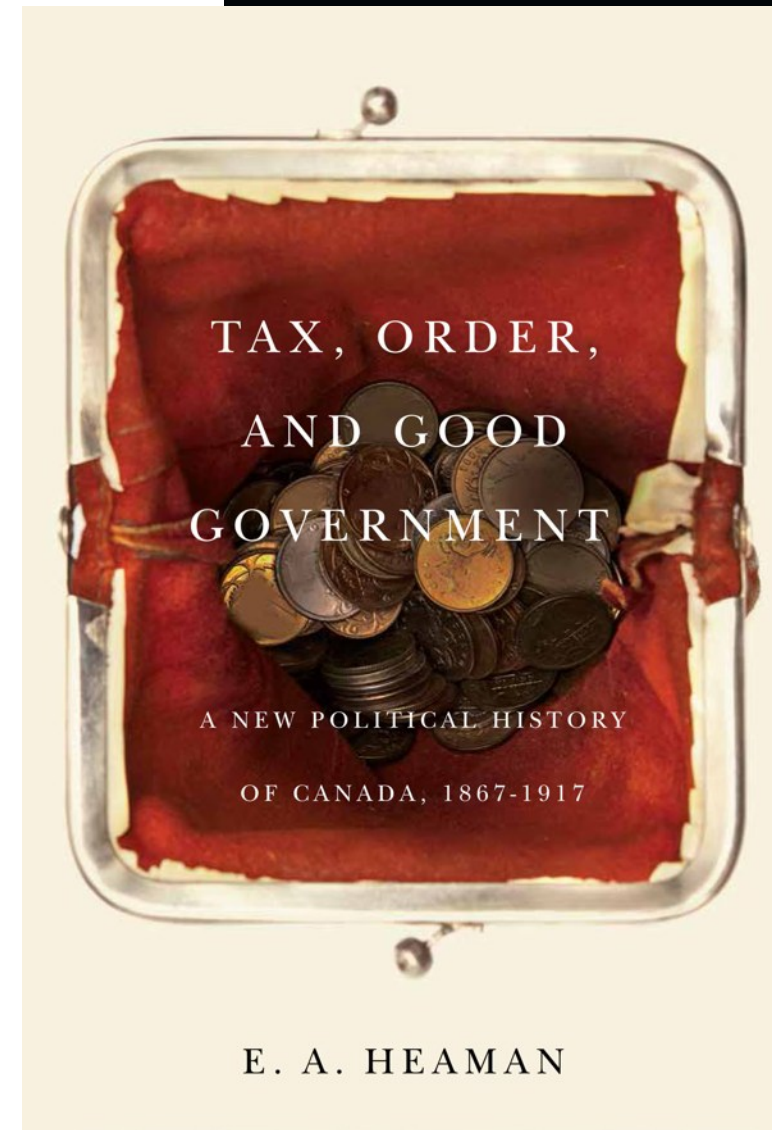
3

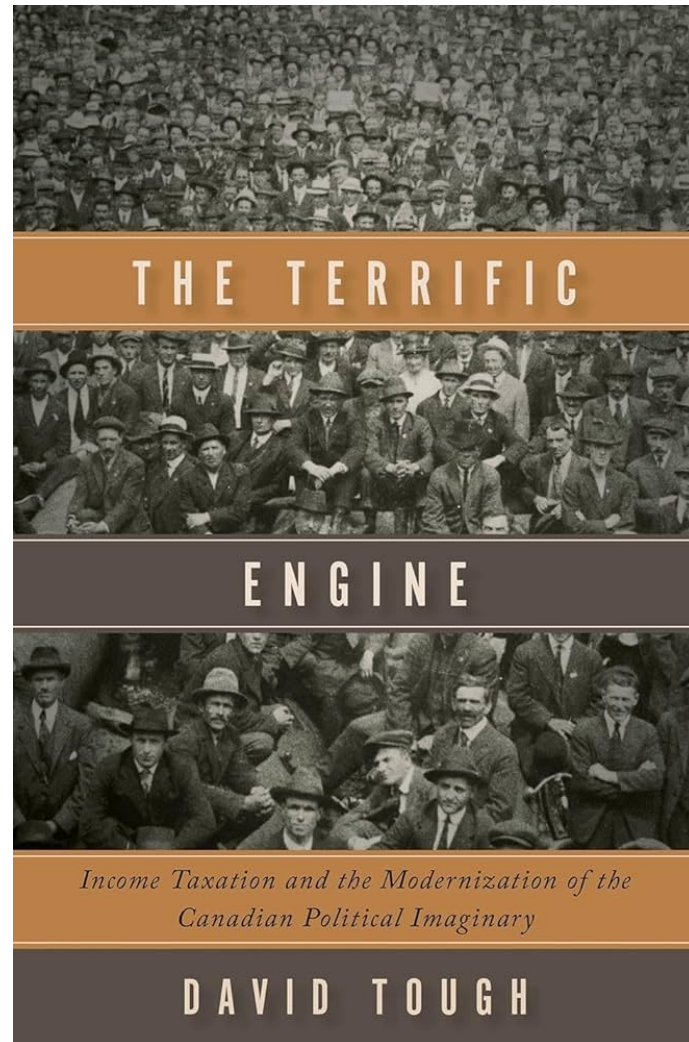
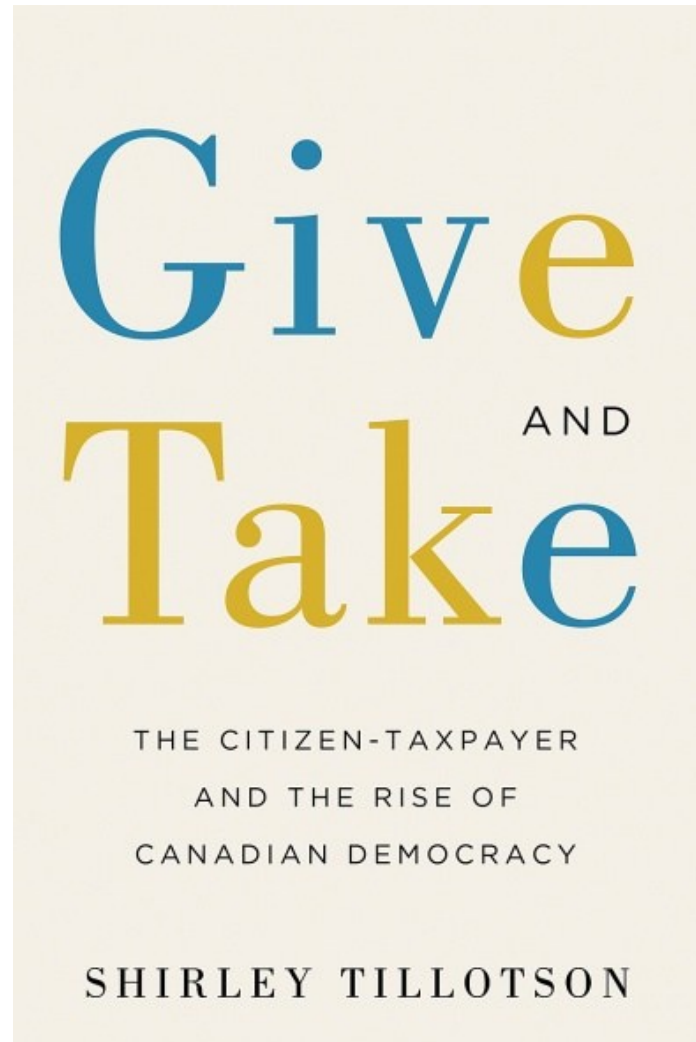
Remarques finales

État de la question

Historiographie

- Une histoire de la fiscalité au Québec à peu près inexistante
- Du côté canadien-anglais, un trio d'études importantes:
 - Elsbeth Heaman, *Tax, Order, and Good Government*
 - Shirley Tillotson, *Give and Take: The Citizen-Taxpayer and the Rise of Canadian Democracy*
 - David Tough, *The Terrific Engine: Income Taxation and the Modernization of the Canadian Political Imaginary*
- Que peut-on en tirer?





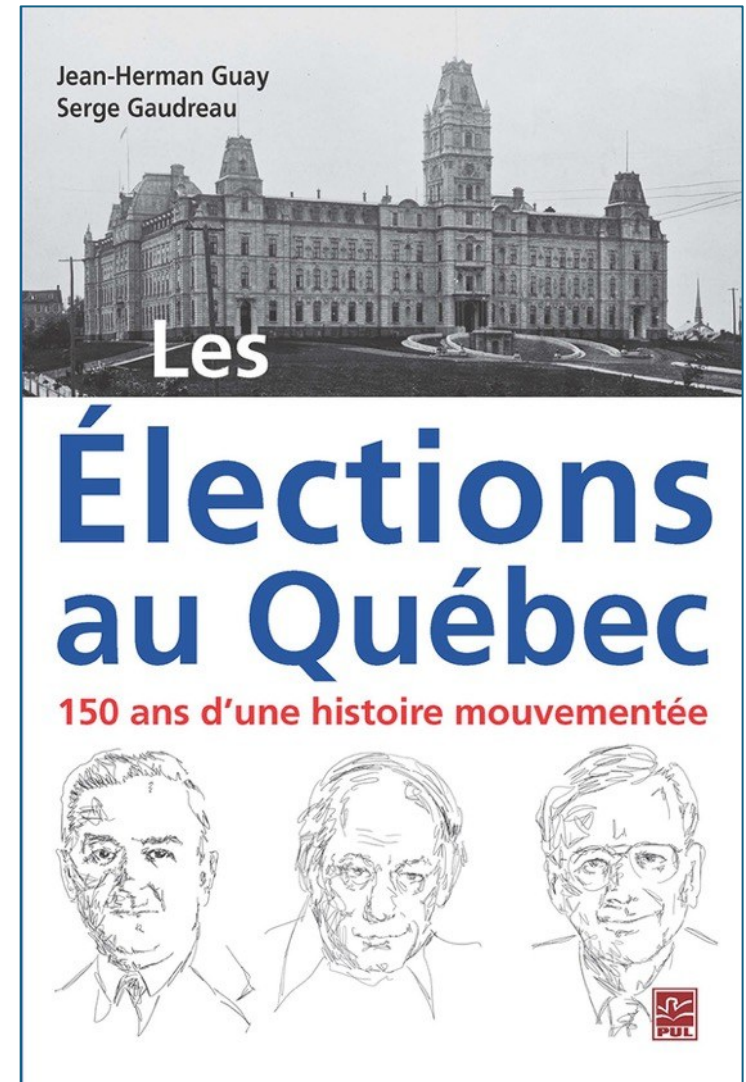
État de la question Historiographie

- Des réflexions sur la capacité de l'État à « voir » ce qu'il veut taxer ou imposer, et à justifier le fait qu'il taxe et impose
- Chez Tillotson, une histoire des contribuables, mais également des agents de l'État chargés de les convaincre de payer leurs impôts
- Chez Tough, l'impôt sur le revenu comme élément fondamental de la modernisation de l'imaginaire politique canadien entre 1910 et 1945
- Bref, un lien étroit entre fiscalité et démocratie

État de la question

Historiographie

- Une histoire des élections au Québec qui ne se porte guère mieux
- Le domaine des politologues?
- Certaines élections plus populaires que d'autres
- Une grande synthèse
- L'article de Paulo Picard (1992): « le problème théorique de la fiabilité des engagements électoraux mérite d'être étudié sur de plus longues périodes car il recèle bien plus que des promesses ».



État de la question

Cadre théorique

Cycle budgétaire

Fiscalité cyclique: il faut s'attendre à des promesses de baisses d'impôt en campagne électorale

Évitement du blâme et aversion aux pertes

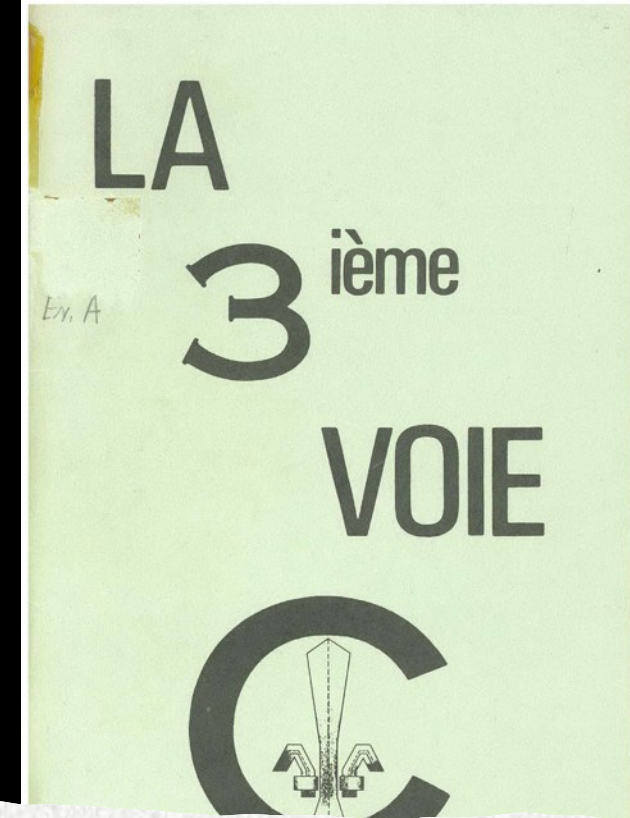
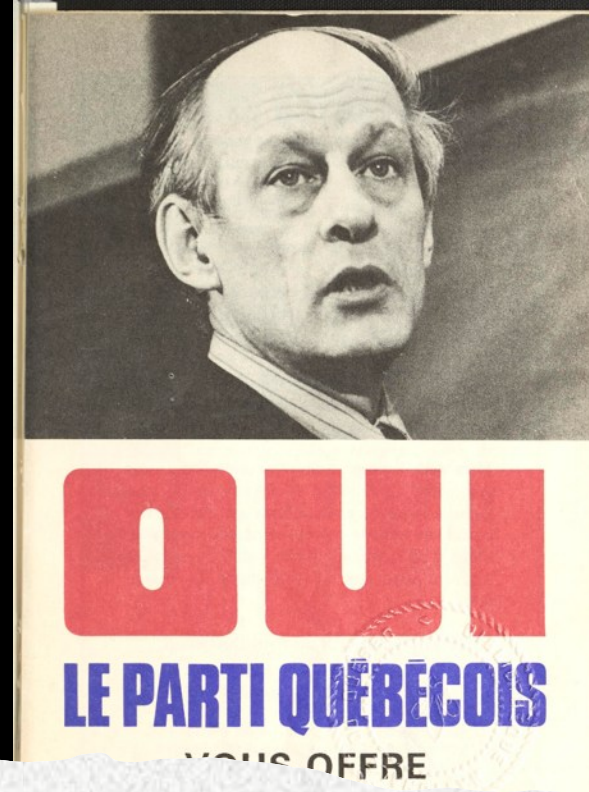
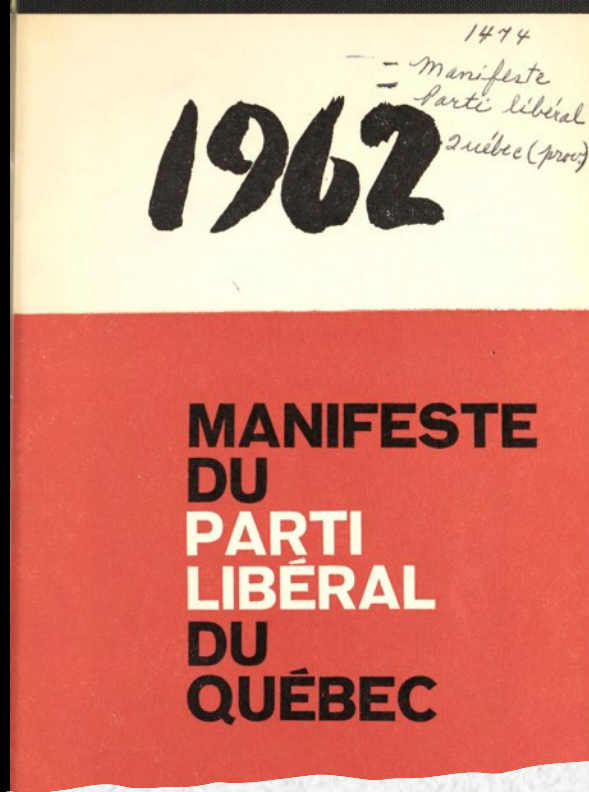
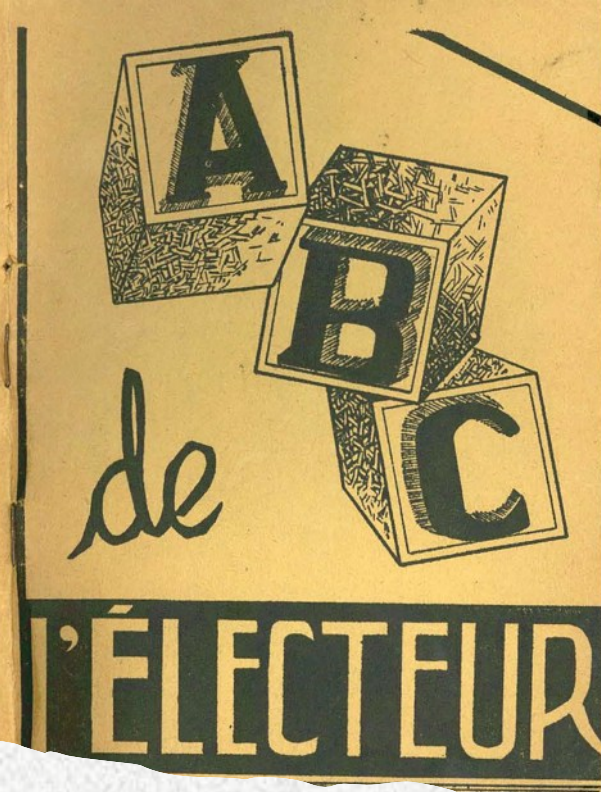
Hausse d'impôt implique un coût politique élevé

Appropriation d'enjeux

Convergence, biais consensuel

Sociologie fiscale

Installation des promesses de baisses d'impôts dans un contexte plus large



État de la question

Dépouillement des sources

- Depuis 1944, 22 élections générales
- Nos sources: programmes électoraux, journaux et budgets
- Les programmes:
 - Petite histoire des programmes électoraux
 - Discours, pamphlets et programmes
 - Les tiers partis

État de la question

Dépouillement des sources

- Les journaux:
 - *La Presse* et *Le Devoir*
 - La campagne et les semaines qui suivent
 - Discours politiques, couverture journalistique, éditoriaux, bilans et analyses
- Les budgets:
 - Le premier budget adopté par le parti victorieux
 - Remplir (ou non) ses promesses



Le Séparatisme: non!

- Non au séparatisme des Lévesque, Bourgault, Chaput, Chartrand, Grégoire, etc.
- Non aux séparatistes du P.Q. parce que personne ne veut voir baisser son salaire par une dévaluation de notre dollar!
- Non aux séparatistes du P.Q. parce que personne ne veut risquer de perdre son emploi ou diminuer ses chances d'avancement en restreignant l'implantation de nouvelles industries!
- Non aux séparatistes du P.Q. parce que personne ne veut perdre les avantages du fédéralisme, notamment les pensions de vieillesse, les allocations familiales, l'assurance-chômage, etc.!
- Oui au Parti Libéral du Québec, le seul parti qui opte clairement pour le développement du Québec au sein du Canada et qui possède l'équipe compétente qu'il faut pour garantir la stabilité au Québec, et la sécurité aux Québécois par le développement économique!

**La nouvelle équipe libérale est là! Faites-en votre gouvernement!
Seul un gouvernement libéral fort, peut améliorer votre sort!**

QUÉBEC: AU TRAVAIL!

VOTONS LIBÉRAL!

Publié par Robert Demers, 372 Boul. Dequière, Montréal 380, agent officiel du Parti Libéral du Québec



LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE NE TOMBERA PAS DU CIEL!

Le progrès est fait par l'homme. Le bien sans nous le dit. À force d'être colonisés et diminués dans la vieille cage provinciale, nous l'avons presque oublié.

Le progrès est fait par l'homme responsable. Il sait que les autres ne lui en feront pas cadeau. Complet, muni de ses outils de développement et de son pouvoir de décision, c'est lui le seul vrai moteur de la prospérité.

Le progrès du Québec souverain sera fait par un peuple d'hommes responsables. C'est-à-dire à égal entre voisins, ce sont souvent de petits pays qui sont à l'avant-garde. Avec moins de ressources que nous, ils réussissent et nous mangent une bûche sur la tête.

Nous allons en faire autant ...

— Avec un État à nous, un coffre à outils complet, capable d'appliquer efficacement des politiques industrielles, commerciales, agricoles, régionales ... présentement impensables pour les deux temps ridicules qui se marchent sur les pieds à nos dépens en consommant nos années charnières: chômage, langueur industrielle, stagnation régionale.


— Avec la mise de plus de six milliards de dollars de nos impôts ... présentement amassés et éparpillés dans la collection et les coffres d'une maison de fous politiques, l'ingérence de la banque fédérale provinciale.

— Avec un circuit financier opérant chez nous le flot annuel de nos sommes, judicieusement appliquées au dehors par des banques, sociétés d'assurance, et autres institutions à charte fédérale.

Le progrès économique, Québec, l'avez-vous recouvré?

LE PARTI QUÉBÉCOIS
Q OUI

RENÉ LÉVESQUE



Bourassa vu par les siens

« Ce sont le Québec à l'échelle, et non d'un état et non d'un individu qui font de nous des hommes responsables. »

Publié par Robert Demers, 372 Boul. Dequière, Montréal 380, agent officiel du Parti Libéral du Québec

avec
L'UNION NATIONALE
c'est la liberté et la sécurité

Publicités publiées dans les journaux à l'occasion de l'élection provinciale de 1970

État de la question

Périodisation

Un découpage chronologique axé sur l'histoire politico-économique du Québec :

- Une fiscalité limitée (1944-1959)
- Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)
- Un tournant néolibéral? (1973-1997)
- La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)
- L'ère caquiste (2018-2026)

I D E E S

Les promesses électorales influencent-elles l'électorat?

GUY LACHAPPELLE
Professeur de science politique à l'université Concordia

TABLEAU 1
Quel parti a fait les promesses qui correspondent aux attentes de l'électorat? (%)

	Tous les répondants	Francophones	Femmes	18-34 ans
PD	37,8	43,2	39,3	34,3
PLQ	31,6	24,6	33,1	40,3
ADQ	8,1	8,4	5,6	13,6
Autres partis	1,1	0,8	0,3	4,2
Aucun parti	21,4	23,0	21,7	7,6

TABLEAU 2
Les promesses sont-elles réalisables dans le contexte budgétaire actuel? (%)

	Tous les répondants	Francophones	Femmes	18-34 ans
Très	2,5	2,4	2,6	1,7
Assez	27,2	28,2	26,1	33,8
Peu	46,4	45,1	49,5	43,7
Pas du tout	23,9	24,3	21,8	20,8

Enquête SONDAGEM-Le Devoir-CRAC réalisée du 10 au 14 novembre 1998 auprès de 1040 répondants. Le taux de réponse est de 61,6 %.

Promesses et attentes
Les francophones estiment que c'est le Parti québécois qui a fait les promesses qui correspondent le plus aux attentes de l'électorat: 64,5 % des non-francophones estiment que c'est le Parti libéral du Québec. Promesses et attitudes partisans vont donc de pair. Mais ce qui est nouveau à ce stade-ci de la campagne c'est que les femmes affirment que les promesses péquistes correspondent davantage à leurs attentes que celles du PLQ.

Il faut interpréter ce résultat à la lumière des efforts déployés par Lucien Bouchard pour attirer l'électorat féminin. Plusieurs engagements gouvernementaux en matière d'équité salariale, de garderies ou de qualité des soins de santé ont probablement convaincu une bonne partie de cet électorat que le Parti québécois représentait la continuité, la stabilité alors qu'étrangement l'incertitude rimait davantage avec le camp libéral. La petite phrase «il n'y a pas plus Québécois qu'une Québécoise» dans la bouche du chef péquiste traduit probablement l'effet séducteur du programme péquiste.

Un seul groupe d'âge demeure toutefois réfractaire aux promesses péquistes. Il s'agit des 18-24 ans. Pour eux, le Parti libéral du Québec est plus près de leurs attentes (40,3 %). Plusieurs sondages récents indiquent d'ailleurs que le Parti québécois a perdu quelques points au sein de

cette tranche de l'électorat au profit des libéraux et des adéquistes. Même si les jeunes continuent d'appuyer le Parti québécois (45,5 % contre 39,6 % pour le PLQ), il n'en demeure pas moins que Jean Charest a un ascendant indéfectible auprès des 18-24 ans.

Par ailleurs, 78,6 % des électeurs ne croient pas aux engagements des chefs et 63,2 % estiment qu'ils ont fait trop de promesses (tableaux 2 et 3). À peine 20 % des francophones et non-francophones croient aux engagements électorales des chefs. Les femmes ne sont pas différentes des hommes à ce sujet. On note toutefois que 28,6 % des jeunes de 18 à 24 ans jugent plus favorablement les promesses des chefs; 18,8 % émettent l'opinion que les chefs n'ont pas fait assez de promesses dans la campagne.

La crédibilité des promesses... et des chefs
Mais la grande question qui se pose est de savoir si les citoyens jugent que les promesses faites au cours de la campagne sont réalisables compte tenu des contraintes budgétaires actuelles. La réponse est non. Francophones et anglophones, hommes et femmes, jeunes et vieux partagent cette opinion. Comment croire aujourd'hui toutes ces belles pro-

messes alors que depuis quinze ans on nous rabâche que la situation financière des gouvernements est désastreuse?

Ces données appellent d'ailleurs l'idée suivant laquelle la crédibilité du message est aussi importante que celle du message. Lucien Bouchard, en contestant le réalisme et la pertinence des promesses de Jean Charest, attaque de front le programme électorale du Parti libéral. À ce petit jeu, les qualités du chef libéral et sa capacité de gouverner le Québec sont devenues indirectement des enjeux de campagne. Sur le plan constitutionnel, par exemple, comment Jean Charest peut-il promettre un certain renouveau constitutionnel alors qu'un Claude Ryan remet en question la démarche libérale et que le commis du magasin général d'Ottawa a décidé de fermer boutique?

Les résultats de l'enquête SONDAGEM-Le Devoir-CRAC confirment que l'inflation des promesses n'a tout compte fait que bien peu d'influence sur l'électorat. Ce qui demeure central dans une campagne électorale, c'est la confiance qu'inspirent les chefs de parti et surtout la perception de l'électeur qu'un parti a un programme qui répond davantage à ses attentes. Que l'on parle de santé ou de Constitution, le citoyen veut savoir quelles sont les solutions proposées.

Le Devoir, 18 novembre 1998

État de la question

Cadre fiscal général

Recettes fiscales des administrations publiques, Québec, 2024, en millions de dollars

	Fédéral	Québec	Local	RRQ/RPC	Consolidé
Impôts sur le revenu des particuliers	38 858	45 473			84 331
Impôts sur les bénéfices des sociétés	14 935	11 536			26 471
Cotisations sociales	6 127	7 520		26 606	40 253
Impôts sur les salaires		10 950			10 950
Impôts sur le patrimoine		505	17 988		18 493
dont : Impôts fonciers		505	16 638		17 143
Impôts sur la consommation	15 505	39 089	193		54 787
dont : TPS/TVQ	11 730	23 968			35 698
Autres impôts	2 498		20		2 518
Total	77 923	115 073	18 201	26 606	237 803
Proportion du total consolidé	32,8 %	48,4 %	7,7 %	11,2 %	100 %

Plan de la présentation

1

État de la question

2

Périodes

3

Remarques finales

Périodes



Une fiscalité limitée (1944-1959)



Financer la révolution tranquille (1960-1972)



Un tournant « néolibéral »? (1973-1997)



La tentation de réingénierie de l'État (1998-2017)



L'ère caquiste (2018-2026)



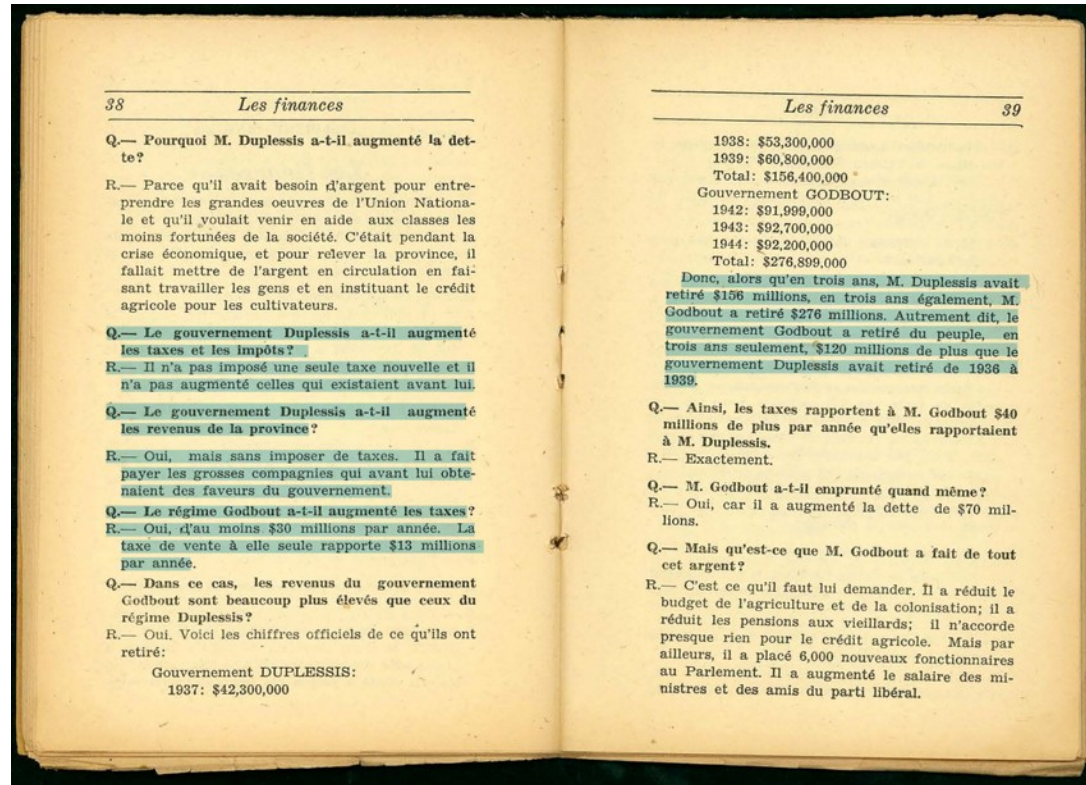
Une fiscalité limitée (1944-1959)

Contexte

- La « Grande noirceur », les « Trente glorieuses », le « baby-boom »
- Centralisation fédérale et autonomie provinciale
- Une période dominée par l'Union nationale et son chef, Maurice Duplessis

Une fiscalité limitée (1944-1959)

Des programmes rudimentaires, des engagements généraux



Union nationale, *ABC de l'électeur*, Québec, Union nationale, 1944.

- L'élection de 1944 comme tournant
- Une remarquable continuité de part et d'autre
- La bonne gestion des finances publiques, le fardeau fiscal des contribuables, la question de l'autonomie provinciale
- Des engagements généraux, peu de promesses spécifiques
- La fiscalité: au cœur du combat pour l'autonomie provinciale et la « juste part » du Québec
- Le programme libéral de 1956: virage autonomiste et mesures particulières

Une fiscalité limitée (1944-1959)

Débattre de fiscalité et de finances publiques dans la presse

- Relayer les programmes des partis
- Passes d'armes entre chefs de parti sur les finances publiques
- Abolir la taxe de vente provinciale (1944)
- « Sous Duplessis, le contribuable de la province de Québec est le plus taxé de toute la Confédération. » (1956)
- La fiscalité, en généralités
- Des éditoriaux qui insistent sur la centralité de la question de l'autonomie provinciale

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 19 JUIN 1956

CONTRE DUPLESSIS

POUR LAPALME

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX POINTS EN CAUSE

"A moins que nous ne nous hâtions de tirer profit de la richesse de l'Ungava, nous pouvons arriver le jour où nous serons finalement propriétaires de la plus grande excavation de l'Amérique du Nord."
THE GLOBE & MAIL (Journal conservateur de Toronto)

Richesses naturelles

"Le prix minimum (\$20, le corde pour le bois de pulpe) réclamé est d'une urgente nécessité vitale et représente pour un grand nombre le petit peu de beurre à mettre sur le croûton."
LA TERRE DE CHEZ NOUS

Agriculture

Sous Duplessis, Québec est la province où le gouvernement consacre le plus faible pourcentage de son budget à l'enseignement. Déjà, le 29 février 1942, dans une couronne prononcée à Montréal, au Kravitz-St-Laurent, M. Antoine Rivard, ministre de M. Duplessis, avait déclaré: "L'instruction? par trop! Nos enfants nous ont légué un héritage de pauvreté et d'ignorance et ce serait une folie que d'ignorer les notions."
LA TERRE DE CHEZ NOUS

Enseignement

Sous Duplessis, l'ouvrier du Québec est constamment pourchassé et mitraillé par la police provinciale... sa vie syndicale est menacée par les bills 19 et 20... il ne bénéficie pas des hauts salaires que pourrait lui valoir l'industrie lourde... il est, comparativement, le plus mal payé.
"Il faut se méfier des organisations ouvrières..."
(MAURICE DUPLESSIS)

Conditions ouvrières

"A 1,000 pieds de la frontière québécoise, les mères nécessiteuses de l'Ontario touchent \$110 par mois quand les nôtres reçoivent \$39.00."
IGOROS LAPALME
"Je suis obligé de déclarer que dans le Québec, 80% des patients sont incapables de payer les frais d'hospitalisation et le reste indispensable à leur retour à la santé."
Dr JEAN GREGOIRE (Médicologue provincial de la Santé)

Sécurité sociale

"Le province d'Ontario offre aux captifs un meilleur climat que la province de Québec, un climat où n'existent ni la crainte ni l'oppression des mesures vexatoires et punitives."
(THE GLOBE & MAIL - 23 Janvier 1956)

Industries

Sous Duplessis, le contribuable de la province de Québec est le plus taxé de toute la Confédération. Il paie 18 taxes provinciales alors qu'il n'en a que 11 en Colombie-Britannique et en Ontario... 10 au Nouveau-Brunswick... moins de 10 dans chacune des autres provinces.

Taxes

LAPALME exigera de ceux qui exploitent nos richesses une redevance raisonnable. Il donnera à la province une industrie sidérurgique qui procurera aux travailleurs de chez nous des salaires élevés.

LAPALME assurera aux cultivateurs et colons un meilleur revenu sur la vente de leur bois — soustraire à l'influence politique la Commission de l'industrie laitière — rétablira les primes sur le beurre et le fromage — créera un crédit à l'élevage et à la production — portera à \$10,000 le crédit agricole, etc.

LAPALME rétablira la gratuité de l'enseignement primaire — versera aux parents une allocation de \$150 par enfant poursuivant ses études après la 7ème année — établira les écoles statistiques — créera un prêt universitaire.

LAPALME abrogera les bills 19 et 20 — garantira l'indépendance politique de la Commission des Relations ouvrières et permettra aux associations syndicales de nommer elles-mêmes leurs représentants sur cette Commission.

LAPALME augmentera les allocations aux mères nécessiteuses, aux aveugles, aux infirmes et aux vieillards — coopérera avec le fédéral pour l'établissement de l'assurance-santé — instituera les allocations de maternité.

LAPALME facilitera l'installation d'industries payant des salaires élevés — encouragera la création de petites industries.

LAPALME supprimera la taxe sur les repas de moins de \$1.00 — abolira la taxe de vente sur l'huile à chauffage pour fins domestiques — fera disparaître la double imposition qui résulte de la loi provinciale de l'impôt sur le revenu.

DEMAIN

LAPALME AU POUVOIR!

LAPALME X

ORGANISATION GÉNÉRALE PROVINCIALE

Périodes



Une fiscalité limitée (1944-1959)



Financer la révolution tranquille (1960-1972)



Un tournant « néolibéral »? (1973-1997)



La tentation de réingénierie de l'État (1998-2017)



L'ère caquiste (2018-2026)

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

le gouvernement provincial abandonne à leur sort
332,071 DÉLAISSÉS!



Les "sans-sécurité", les étudiants, les veuves, les gens âgés de 65 et de 70 ans, les femmes-célibataires, les aveugles et les invalides.

UN CHÈQUE BRISERAIT LEURS CHAÎNES!

- * De courageux adolescents, âgés de 16 à 18 ans, restent aux études de peine et de misère!
- * Nos gens âgés de 65 à 69 ans reçoivent, en moyenne, un maigre \$51.88 par mois... à condition d'en prouver le besoin!
- * À compter de 70 ans, nos vieillards reçoivent \$55 par mois... et pas un seul sou de Québec! Un pensionné calculait qu'il lui fallait \$68.62!
- * S'ils sont pensionnés, nos invalides doivent se tirer d'affaire chaque mois avec \$53.94, et nos aveugles avec \$54.06, en moyenne!
- * Aux veuves et aux femmes-célibataires de moins de 65 ans, on donne... RIEN!

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer la sécurité sociale, à tous les niveaux, comme problème familial et responsabilité provinciale.
2. Allocation familiale de \$10 par mois aux parents des jeunes de 16 à 18 ans encore aux études (62,000 actuellement).
3. Allocation provinciale supplémentaire de \$10 par mois, versée selon les besoins aux 242,371 pensionnés suivants: aveugles, invalides et toute personne âgée d'au moins 65 ans.
4. Aux 27,700 veuves et femmes-célibataires, âgées de 60 ans et plus, une allocation provinciale équivalente à la pension versée aux personnes âgées de 65 ans.



C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

Voions pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI
LIBÉRAL
DU QUÉBEC

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972) Contexte

- Croissance et affirmation de la classe moyenne et de la société de consommation
- Passage du nationalisme canadien-français au nationalisme québécois
- Expansion, réforme et modernisation de l'État québécois
- Des relations complexes, mais productives avec le gouvernement fédéral jusqu'à la fin des années 1960
- Une reconfiguration de la scène politique, un assainissement des pratiques électorales

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)

Une période de transformation des promesses fiscales

Le mémoire Lesage-Lapalme: nouveau lancement du Rapport Tremblay Québec réclame le plein exercice de sa juridiction

Secrétariat permanent, rapatriement de la constitution, et impôt sur les successions

Par Pierre LAPORTE

OTTAWA. — La province de Québec entend jouer un rôle prépondérant dans les conférences fiscales qui conduiront au renouvellement ou au remplacement des ententes fédérales-provinciales en 1962.

Assaut sur le portefeuille fédéral!

OTTAWA. — La plupart des délégations des provinces canadiennes à la conférence fiscale étaient arrivées hier soir dans la capitale du pays. L'éventail des opinions politiques des hommes qui se rencontrent ce matin est assez grand. Quatre des premiers ministres sont d'allégeance conservatrice. Ce sont: MM. Leslie Frost (Ontario), Duff Roblin (Manitoba), Robert Stanfield (Nouvelle-Écosse), Walter R. Shaw (Île-du-Prince-Édouard). Il y a trois premiers ministres libéraux: MM. Jean Lesage (Québec), Louis A. Robichaud (Nouveau-Brunswick), et l'improbable M. Joseph Smallwood (Terre-Neuve), un adversaire irréductible du premier ministre du Canada, M. Diefenbaker. Des premiers ministres sont créditistes: M. E.C. Manning (Alberta), et M. A.C. Bennett (Colombie-Britannique). Le premier ministre de la Saskatchewan, M. T.C. Douglas, est membre du PSD.

PLUS D'ARGENT

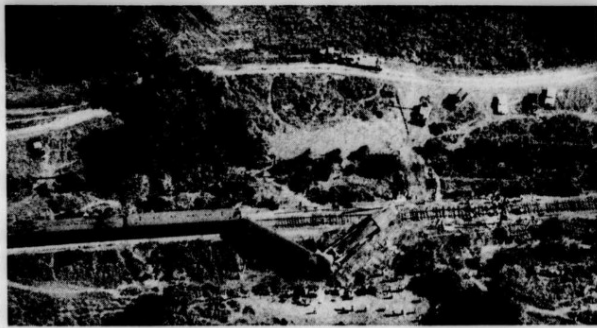
Avant même que ne commencent les ententes d'aujourd'hui, alors qu'on ne connaît pas encore la teneur des mémoires des provinces, une chose est certaine: tous les premiers ministres ont l'intention de demander une plus large tranche du produit des taxes fédérales. L'Ontario déclarait il y a un an qu'elle aurait besoin de 1100 000 000 de plus par année pour faire face à ses obligations nouvelles. On laisse en-

trendre qu'elle revisera ce chiffre, déjà inférieur à la réalité. L'Ontario est la seule province qui ne reçoit pas de paiement de péréquation, lesquels sont basés sur les revenus des deux provinces les plus riches du Canada, l'Ontario et la Colombie-Britannique. M. Frost voudrait que les paiements de péréquation soient basés sur le revenu, non pas des deux, mais des quatre provinces les plus riches, ce qui en diminuerait le quantum. Le premier ministre ontarien voudrait aussi que sa province ait droit à 15 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers, 15 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés, et 50 pour cent sur les successions. Ce serait la formule 13-15-50 au lieu de 10-13-50. La Colombie-Britannique — qui s'achemine vers une élec-

(Suite à la page 6)

Un document qui fera époque

OTTAWA (Par Clément Brown) — Depuis hier soir, on attend avec impatience de connaître la teneur du mémoire de la province de Québec à la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvre ce matin. Un des membres de la délégation a, en effet, déclaré qu'il "ferait époque" dans les annales constitutionnelles du pays. Il n'a pas voulu en dire davantage. Quand au premier ministre, M. Jean Lesage, il a fait une très courte déclaration à son arrivée à Ottawa. Il a dit: "Nous croyons que les provinces devraient être maîtresses dans leurs juridictions. Nous n'aimons pas dépendre de qui que ce soit, autres ministres qui font partie de la délégation sont arrivés dans la capitale quelques heures avant M. Lesage. Il s'agit de M. Georges Lapalme, procureur général, et de M. Bernard Duroé, ministre de la voirie.



Sous la violence du choc, une locomotive et un wagon ont sauté la voie. (Photo George Craig)

Programme de \$100 millions sans augmentation de taxes

— M. Jean Lesage

Aux hommes d'affaires du club St-Laurent-Kiwanis, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a parlé, hier midi, le langage des chiffres. M. Lesage a en effet soutenu, chiffres à l'appui, qu'il est possible de mettre en œuvre le programme mis de l'avant par le parti libéral, sans augmenter

les taxes. Il pose, au départ, que l'application de ce programme entraînera des déboursés supplémentaires d'environ 100 millions de dollars, sur une période d'un an. M. Lesage a opté, hier, pour l'optimisme, et l'attitude, de l'administrateur. C'est sur un ton très peu "débat oratoire" qu'on

ne lui connaît guère, qu'il a proposé la démonstration suivante: 1.—L'accroissement annuel de cinq à sept pour cent de la production nationale assure au gouvernement des revenus accrus d'environ 50 millions de dollars. Ici M. Lesage a rappelé qu'en 1944 le budget provincial s'élevait à peine à 85 millions de dollars et qu'il atteint aujourd'hui 617 millions de dollars. Dans la salle, des applaudissements ont salué cette remarque. 2.—Dans le domaine des travaux publics, l'abandon de la pratique qui consiste à accorder des contrats sans soumissions aux amis du régime permettrait de réaliser des économies qui représenteraient jusqu'à 20% du montant dépensé présentement. 3.—Des experts affirment par ailleurs qu'il est possible de réussir une économie de 10% sur les 650 millions qui seront dépensés cette année. (Même si le montant ici était moins élevé, remarque M. Lesage, les revenus additionnels seraient déjà suffisants pour couvrir les propositions énumérées dans le programme.) 4.—Le parti libéral se propose d'exiger du gouvernement central le rapatriement total



Photo La Presse

- De la fiscalité comme rapport de force avec Ottawa à la fiscalité comme source de financement pour la construction de l'État-providence québécois: une grande continuité
- Reconfiguration de l'échiquier politique avec l'arrivée du Parti québécois (1968): une importante rupture

Le Devoir, 25 juillet 1960, p. 1

La Presse, 2 juin 1960, p. 17

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)

Une première campagne fiscale (1962)?

L'UN fera campagne sur la taxation Daniel Johnson : Nous sommes prêts

Par Mario Cardinal

L'Union nationale reléguera la question de la nationalisation de l'électricité au second plan et fera campagne sur la taxation, si M. Lesage ordonne une élection générale pour le mois prochain. C'est ce qu'a laissé entendre hier au DEVOIR, le chef de ce parti, M. Daniel Johnson a en outre déclaré que l'Union nationale "est prête à faire une élection et à gouverner la province".

"Nos organisations à l'échelle des comtés sont tout à fait au point et notre publicité est disponible à travers la province, a-t-il dit. En outre, j'ai mis l'autre soir une dernière main à notre programme..."

Il apparaît toutefois évident que la question de la nationalisation de l'électricité ne sera pas le principal cheval de bataille de l'Union nationale, au cours de la prochaine campagne.

"Est-ce que le gouvernement qui sera élu aura à s'occuper uniquement de l'électricité? Il devra s'intéresser au problème de la taxation, en commençant..."

Dans l'esprit de M. Johnson, la nationalisation n'est pas un problème pour l'Union nationale mais elle en est un pour le parti libéral; si M. Lesage accorde, ce matin, la nationalisation à M. Levesque, tout le mérite reviendra à ce dernier, s'il ne la lui accorde pas, le ministre des richesses naturelles quitte le cabinet et le parti.

La CSN, priée de rallier les forces du NPD

Par Jean-Pierre Fournier

La Confédération des syndicats nationaux sera invitée par l'UN de ses prin-

Le Devoir, 19 septembre 1962, p. 1

Où Johnson trouvera-t-il les \$40 millions qui manqueront à l'État?

Par Marcel Thivierge

QUEBEC. — La promesse de M. Daniel Johnson de hausser l'exemption de base de l'impôt provincial soulève de nombreux commentaires et une foule de questions qui demeurent sans réponses.

On remarque d'abord que cette promesse est contraire au principe que le chef de l'opposition a maintes fois exprimé au cours de la dernière session et répété à son assemblée de dimanche à Amqui.

M. Johnson a toujours reproché au gouvernement Lesage de donner sans distinction aux

pauvres et aux riches. Il a cité les cas de l'assurance-hospitalisation, des subventions pour fréquentation scolaire et des fameux \$200 aux parents dont les enfants suivent leurs cours dans une école secondaire.

Le chef de l'opposition a toujours prétendu que le gouvernement ne devrait pas payer l'assurance-hospitalisation aux riches, mais, en revanche qu'il devrait absorber les frais chirurgicaux des pauvres. Les professionnels pourraient se passer des \$200 du gouvernement qui pourrait alors donner \$600 aux veuves

ayant un enfant à l'école secondaire.

En résumé, selon le chef de l'Union nationale, le gouvernement devrait avantager les pauvres et non les riches.

Mais comment M. Johnson peut-il concilier ce principe qui lui est cher à sa promesse de porter les exemptions de base de \$1,000 à \$2,000 pour les célibataires et de \$2,000 à \$4,000 pour les gens mariés.

D'après le ministère des finances, cette mesure avantagerait bien plus les professionnels et les gros salariés que les petits, de plus il priverait

le trésor provincial de \$40,000,000 par année.

Le plus grande partie de cette perte proviendrait des économies que réaliseraient ceux dont le salaire dépasse les \$4,000.

En voulant avantager les pauvres, le chef de l'opposition exempte d'une énorme somme d'impôt la classe des gros salariés et des professionnels, qui précisément sont le plus en mesure d'alimenter le trésor provincial.

Le chef de l'opposition dénonce le gouvernement Lesage de donner le même mesure

aux pauvres et aux riches sans se douter qu'il fait absolument le même chose en proposant de hausser l'exemption de base.

M. Johnson aurait pu respecter son célèbre principe en promettant tout simplement que les célibataires gagnant \$2,000 et les gens mariés \$4,000 n'aurent pas à payer d'impôt, sans pour cela toucher à toute l'échelle des exemptions de base.

La promesse du chef de l'Union nationale entraîne inévitablement cette question: "Où un gouvernement de l'Union nationale pourra-t-il récupérer les \$40,000,000 dont il se priverait si allégrement tous les ans?"

Car, pas plus l'Union nationale que les libéraux ne peuvent se passer d'une somme aussi importante.

A cette question, un membre de l'Union nationale a répondu, hier: "Nous vous le dirons après les élections".

La population exigera certainement de le savoir durant la campagne électorale, car autrement elle ne pourra pas prendre au sérieux la promesse de M. Johnson.

- La question centrale de la nationalisation de l'hydroélectricité, mais...
- Sur le plan de la fiscalité, le défi de la crédibilité
- « Où prendra-t-il les revenus qui sont nécessaires à la province ? Où pratiquera-t-il des économies, et aux dépens de qui? »

- André Laurendeau, *Le Devoir*, 29 octobre 1962, p.4

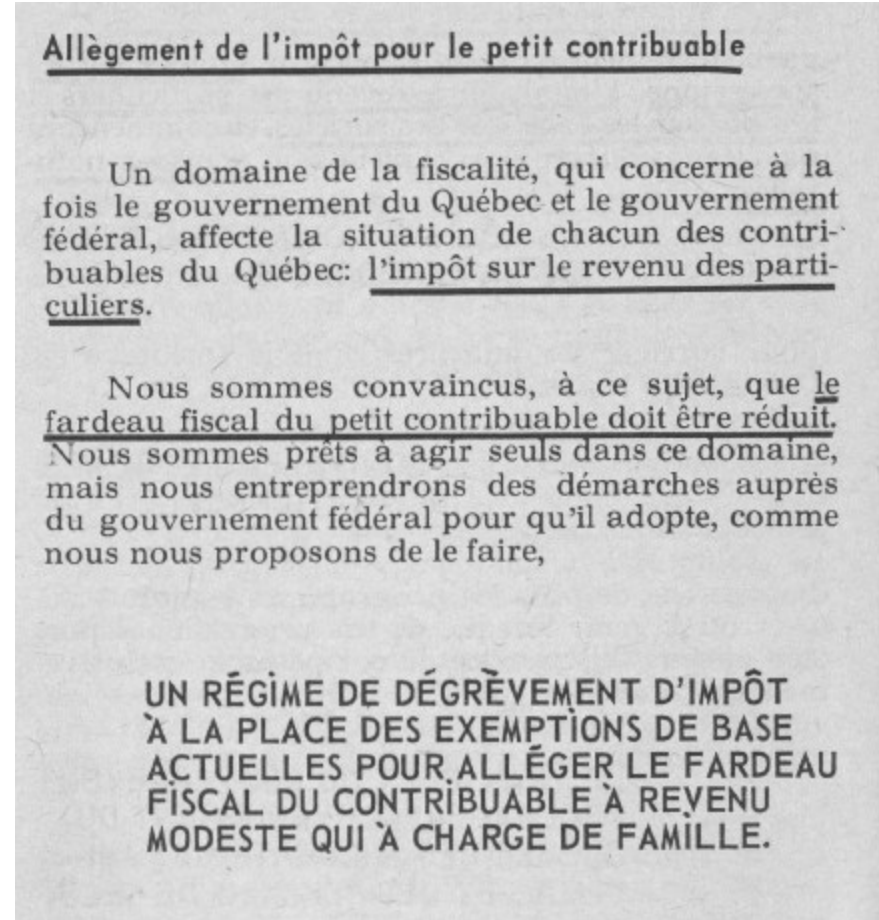
Le Devoir, 26 septembre 1962, p. 1

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)

Des déclarations de principes plutôt que des promesses chiffrées

« Au lieu de taxer tout le monde, même ceux qui n'ont pas les moyens de payer des taxes, pour distribuer également à tous, même à ceux qui peuvent se suffire à eux-mêmes, il faut rebâtir la structure des impôts et les barèmes de subventions et d'assistance de façon que soient aidés davantage ceux qui en ont le plus de besoins »

- Programme de l'Union nationale, 1962



- Programme de Parti libéral du Québec, 1962

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)

Les cibles des promesses électorales

Lesage: le fardeau du petit contribuable sera allégé par le dégrèvement de l'impôt

de notre envoyé spécial Gilles LESAGE

SOREL — M. Jean Lesage a affirmé, hier après-midi, que le dégrèvement de l'impôt sur le revenu, beaucoup plus qu'une hausse des exemptions actuelles, allégerait le fardeau du petit contribuable. "Il est vrai, a-t-il dit, que la hausse des exemptions de base est attrayante, mais elle n'atteindrait pas le but poursuivi et favoriserait encore plus le gros contribuable. Au surplus, cette mesure impliquerait une diminution des revenus provinciaux de quelque \$50 millions, de sorte que le manque à gagner devrait être comblé au moyen de la taxe de vente."

Soulignant qu'un nouveau gouvernement libéral appliquerait une recommandation du rapport Bélanger à cet égard, le premier ministre a expliqué que, selon le système des dégrèvements, les déductions accordées pour tenir compte de la situation familiale des contribuables ne se feraient, non plus à même le revenu, comme à l'heure actuelle, mais directement à même l'impôt à payer; elles seraient les mêmes pour tous, de telle sorte que l'allègement fiscal ne serait pas plus élevé pour le gros que pour le petit contribuable.

"Nous sommes prêts à agir seuls en ce domaine, a-t-il dit, mais nous allons en discuter à fond au comité du régime fiscal, afin qu'Ottawa et les autres provinces adoptent le même système." M. Lesage a souligné que des fonctionnaires étudient cette question à

Ottawa, mais que la décision du Québec est déjà prise.

A titre d'exemple, M. Lesage suppose que l'on choisisse comme dégrèvement celui qui correspondrait à une exemption de \$3,000 pour le contribuable qui gagne \$3,000. Ce dégrèvement serait de \$198. Il serait accordé à tous les contribuables mariés sans enfant quel que soit leur revenu. En payant l'impôt provincial de 1966, cela voudrait dire que ce contribuable ne paierait plus d'impôt alors qu'il paie actuellement \$52.

Celui dont le revenu est de \$4,000 paierait \$20, alors qu'il en paie actuellement \$118. Par contre, les contribuables dont les revenus dépasseraient \$4,500 paieraient un peu plus d'impôts qu'à l'heure actuelle; et ceux dont les revenus sont de \$15,000 et plus paieraient passablement plus d'impôts. Les mêmes principes s'appliqueraient aux exemptions pour enfants ainsi qu'à l'exemption

moderne convergeant vers les grands centres, facilitant l'accès de l'industrie dans les centres moins peuplés. "Les routes que nous construisons vont dans les deux sens et non seulement vers les grands centres. Elles en sortent aussi."

Il a également annoncé que la reconstruction de la route 3 sera complétée au moins jusqu'à Sorel dans les plus brèves délais, c'est-à-dire après 1967.

Le premier ministre a aussi insisté sur l'honnêteté des membres de son cabinet et de sa députation. "Comme chef de parti, j'ai dû poser des gestes qui m'ont creusé le cœur. Comme premier ministre responsable de l'administration, j'ai dû dire au chef de parti: tu dois agir. Et c'est le peuple qui a gagné par la voix de son premier ministre. L'efficacité et l'honnêteté l'ont emporté."

Pour sa part, le ministre des travaux publics, M. René St-Pierre a annoncé la construction prochaine au coût de \$9



- Le contribuable médian, qui est le « petit contribuable » ou « à revenus modestes »
- La famille (nombreuse)
- Segmentation par statut (cultivateurs, ouvriers)
- Les riches comme argument (des mesures qui profitent aux « gros revenus »)

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)

Les thèmes des promesses électorales

Autonomie provinciale
(et accès aux ressources fiscales)

Ressources naturelles
(pour diminuer le besoin d'impôts)

Droits successoraux
(rapatriement, élimination)

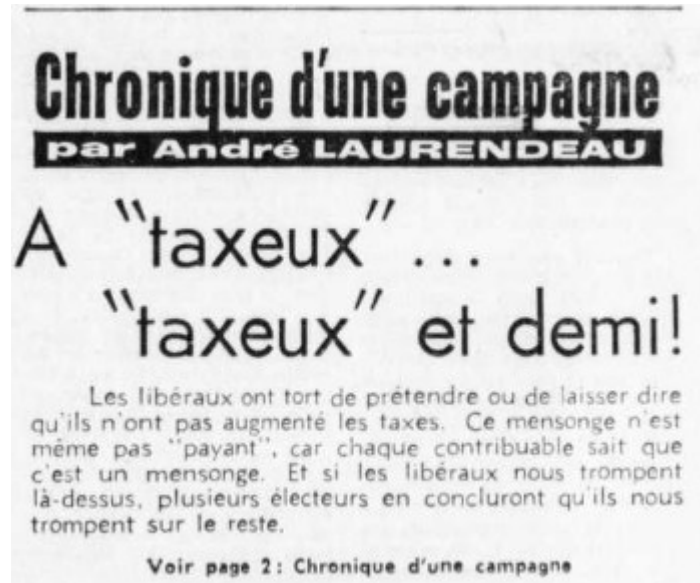
Aide au « petit contribuable »

Développement économique
(et fiscalité des entreprises)

Taxe scolaire
(thème accessoire)

Financer la « Révolution tranquille » (1960-1972)

Les promesses fiscales dans les médias



Le Devoir, 2 novembre 1962, p. 1

- Éditorialistes « généralistes »
- Textes d'opinion

Périodes



Une fiscalité limitée (1944-1959)



Financer la révolution tranquille (1960-1972)



Un tournant « néolibéral »? (1973-1997)



La tentation de réingénierie de l'État (1998-2017)



L'ère caquiste (2018-2026)

**Ça ne peut plus
continuer
comme ça.**

**Déficit
record
d'un
milliard!**

**On a besoin
d'un vrai gouvernement.**

votons



Parti Québécois
Le parti des Québécois

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Contexte

- La crise pétrolière de 1973 comme tournant
- Les effets politiques et économiques du « baby-boom »
- Chômage, inflation (et stagflation), taux d'intérêt élevés, endettement
- Restrictions budgétaires, remises en question du rôle de l'État
- Les « grandes manœuvres » constitutionnelles
- Réformes électorales et vitalité des partis politiques

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Des « programmes » fiscaux

- Budget de l'an 1: un exercice de crédibilité
- Un souci de cohérence global appuyé sur les Commission Carter et Bélanger

Robert Bourassa prédit le Waterloo du Parti québécois

par Pierre Richard

BERTHIEVILLE — Après s'être fait les muscles pendant une dizaine de jours en s'attaquant au mouvement syndical, le chef du Parti libéral du Québec ajuste progressivement son tir en direction du Parti québécois.

A la veille de la publication, par le PQ, du Budget de l'indépendance, M. Robert Bourassa a lancé hier devant quelque 700 personnes réunies à Berthierville, dans un comté unioniste: "Ce budget, ce sera le Waterloo du Parti québécois. Ce sera la pire tricherie qu'aura connue le Québec. Je démolirai ce budget dans les prochains jours. Je démasquerai les chiffres falsifiés qu'on vous soumettra."

Le chef libéral a aussi soutenu que le

capital étranger est indispensable au développement du Québec et que si le Parti québécois formait le gouvernement, il devrait se mettre à plat ventre devant Wall Street pour se procurer ce capital.

Dimanche soir, devant quelque 500 personnes réunies dans une salle d'école à Hull, le premier ministre avait affirmé: "Pourquoi le parti séparatiste veut-il briser ce lien fédéral qui est économiquement indispensable? Le Québec est probablement le plus lié au capital étranger et l'endroit au monde le plus lié à ses voisins. M. Lévesque semble oublier que nous vivons en Amérique du Nord."

"Avec la publication de son budget, le
Voir page 8 : Robert Bourassa

Le Devoir, 9 octobre 1973, p. 1

REVENU DISPONIBLE APRÈS IMPÔT

Remplacement des exemptions personnelles par des crédits d'impôt et une allocation à la femme au foyer

REVENU NET	\$4000		\$6000		\$8000		\$10.000		\$12.000		\$14.000	
	Régime actuel	Régime péquiste	Régime actuel	Régime péquiste	Régime actuel	Régime péquiste	Régime actuel	Régime péquiste	Régime actuel	Régime péquiste	Régime actuel	Régime péquiste
Personne non mariée ou équivalent	\$3522	\$3806	\$4985	\$5025	\$6388	\$6375	\$7721	\$7665	\$8986	\$8852	\$10.145	\$ 9.994
Couple sans enfant	\$3973	\$4600	\$5361	\$5690	\$6822	\$7019	\$8193	\$8279	\$9505	\$9432	\$10.748	\$10.562
Couple avec 1 enfant	\$4000	\$4600	\$5405	\$5740	\$6858	\$7069	\$8243	\$8329	\$9560	\$9482	\$10.807	\$10.612
Couple avec 2 enfants	\$4000	\$4600	\$5449	\$5790	\$5904	\$7119	\$8294	\$8379	\$9615	\$9532	\$10.866	\$10.662
Couple avec 4 enfants	\$4000	\$4600	\$5535	\$5890	\$6996	\$7219	\$8394	\$8479	\$9724	\$9632	\$10.984	\$10.762
Couple âgé de 65 ans et plus	\$4000	\$4600	\$5580	\$5940	\$7046	\$7269	\$8455	\$8529	\$9795	\$9682	\$11.074	\$10.812

Note: Le régime actuel comprend la somme des impôts fédéral et provincial et les exemptions, exonérations et réductions qui s'y rapportent. Les crédits d'impôt prévus sont de \$500 pour une personne non mariée (ou dont le conjoint a des revenus supérieurs à \$1250), \$750 pour une personne mariée, plus \$50 par enfant à charge. Un crédit additionnel de \$250 est accordé aux contribuables âgés de 65 ans et plus. L'allocation de la femme au foyer est de \$50 par mois. Le taux des deux systèmes restent les mêmes. Il n'a pas été tenu compte dans ces calculs des frais déductibles pour fins de charité ou frais de travail qui seront les mêmes dans les deux systèmes.

La Presse, 15 octobre 1973, p. A11

Le développement du Québec, il est temps qu'on s'en occupe pour le vrai!

Voici les principales mesures que le Parti Québécois prendra pour donner au Québec une économie moderne et prospère.

augmentation de 158% des crédits alloués au secteur économique:

- création d'une Société de Régénération Industrielle ayant un capital-actions de \$140 millions des 1975-76;
- création d'un Office du Plan doté de crédits supérieurs à \$150 millions per année pour la mise en œuvre des plans de développement surtout dans les régions qui éprouvent le plus de difficultés dans leur développement;
- investissement de 850 millions additionnels dans la Société Québécoise d'Initiative Pétrolière (SQQIP) pour la permettre de faire son entrée dans la raffinerie et la distribution du pétrole et diminuer les coûts des produits pétroliers au Québec;
- établissement d'une Banque de services agricoles pour favoriser le regroupement des fermes et l'établissement des jeunes fermiers, de façon à assurer la relève dans le secteur agricole;
- mise sur pied d'institutions spécialisées de financement qui, ensemble, déposeront de \$50 millions de plus qu'actuellement:
- Société d'habitation du Québec • Banque Import-Export • Office du crédit industriel • Office du crédit agricole • Office du crédit forestier • Office du crédit hôtelier.

Enfin plusieurs autres mesures importantes seront prises pour stimuler le développement de nos richesses naturelles: investissement accru dans la Société Québécoise d'Exploitation Minière (SQQEM), soutien des prix du poisson, rachat des concessions forestières et crédits liés pour l'exploitation forestière et le boisement, construction d'ennépis frigorifiques pour les produits agricoles.

Voilà un vrai programme qui vise à accélérer le développement économique du Québec.

Pas de promesses en l'air! Toutes ces mesures ont été inscrites et comptabilisées dans le vrai budget du Québec. Et on a l'argent qu'il faut pour les financer.

12 milliards de dollars!

12 milliards de dollars qui viennent de nos taxes à nous, de notre activité économique, de notre propre épargne et qu'on consomme dans les mains du seul gouvernement qui son véritable à nous. Et ce, sans augmentation des taxes.

Tout ça... pour accélérer le développement économique du Québec.

Le développement économique du Québec, on s'en occupe pour le vrai.

Voici les vrais revenus du Québec 1975-76

Impôt sur le revenu des particuliers:	\$ 2.618.000.000
Impôt sur les profits des compagnies:	1.208.890.000
Taxes à la consommation:	2.806.610.000
Droits de douanes:	394.000.000
Autres droits et taxes:	763.300.000
Revenus des postes et autres revenus non fiscaux:	540.000.000
Total:	\$11.475.800.000



Je vote Parti Québécois.
Je vote pour le vrai!

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Une fiscalité accessoire à la question nationale

- Élections de 1976 et 1994
- Une question de crédibilité, principalement pour le Parti québécois

Johnson démolit tout le programme économique du Parti québécois

«Interventionniste, protectionniste, omniprésent et coûteux»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Non seulement la démarche souverainiste du PQ est synonyme d'instabilité économique, mais le programme du PQ en soi, référendum ou pas, propose un état «interventionniste, protectionniste, omniprésent et coûteux» qui bloquera toute relance économique.

C'est ce qu'a soutenu hier le premier ministre Daniel Johnson, qui a consacré une conférence de presse complète à démolir le programme économique du Parti québécois, en compagnie de la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, et du ministre Gérald Tremblay.

Mais le premier ministre a également dû se débattre avec les propos de l'économiste en chef de la Banque Royale du Canada, John McCallum, qui, avant-hier, avait démontré que l'élection possible du PQ n'empêcherait pas les tendances actuelles de croissance de l'économie québécoise.

«J'ai l'intention d'envoyer le programme économique du PQ à M. McCallum, a lancé le premier ministre. Je crois qu'il ne l'a pas lu attentivement.»

M. Johnson a ajouté que l'élection du PQ changerait quelque chose parce que «l'incertitude n'est pas bonne pour l'économie».

La Banque Royale n'est évidemment pas devenue souverainiste. Le problème de Daniel Johnson vient plutôt de ce qu'un allié traditionnel comme la Banque Royale ne vient pas renforcer ses propres prévisions, très sombres, sur l'impact d'une sortie de monnaie nationale.



PHOTO JACQUES NADEAU

Daniel Johnson, Monique Gagnon-Tremblay et le programme économique du PQ: «L'incertitude n'est pas bonne pour l'économie»

mique du PQ, Jean Campeau, prochain ministre des Finances potentiel. Les libéraux lui opposent d'ailleurs un ancien président de la section québécoise de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, Michel Décarie.

Pour la ministre Gagnon-Tremblay, le programme économique du PQ, qui veut créer par moins de 245 nouveaux organismes étatiques, «c'est l'antithèse de l'économie moderne et de la réorientation de l'Etat. C'est une super-bureaucratie tentaculaire».

Pour le ministre Gérald Tremblay, le programme péquiste «détruit la complexité développée entre tous les intervenants», représente «une catastrophe pour l'emploi, pour les finances publiques, pour les entreprises, pour la concertation», et consiste à dire: «Écrivez-nous, nous allons vous dire quoi faire!»

Le premier ministre et ses ministres ont fustigé les nouvelles lois et réglementations proposées par le PQ, l'augmentation de la taille de l'Etat «au moment où il faudrait la réduire», le remplacement de «l'esprit d'entreprise par l'Etat providence», la création d'une Loi nationale sur l'emploi qui exigerait un «échauffage bureaucratique», l'augmentation du fardeau fiscal des entreprises, pour conclure que le programme économique péquiste était

Le Devoir, 11 août 1994, p. A4

Johnson placé sur la défensive par l'avis modéré de JP Morgan

ANDRÉ PÉPIN
SAINT-GEORGES, Beauce

Les courtiers américains commandent «d'acheter Québec» malgré l'éventualité d'un gouvernement péquiste, profitent de l'incertitude pour «faire de l'argent sur le dos des Québécois», accuse le chef libéral Daniel Johnson qui, depuis une semaine, doit réagir aux avis modérés formulés par différentes institutions prestigieuses.

Pour la première fois depuis qu'il est premier ministre, Daniel Johnson a par ailleurs froidement pris ses distances hier de son pré-écesseur Robert Bourassa. «Nous avons dû recourir à des augmentations temporaires des taxes pour protéger la cote du Québec. Mais je n'étais pas premier ministre», a-t-il répété, trois fois, alors qu'il faisait campagne en Beauce.

Johnson doit se défendre contre les avis des institutions qui ne craignent pas l'éventuelle élection du Parti québécois. «Ce n'est pas parce que ce sont des gens sérieux qu'ils peuvent dire n'importe quoi. Lorsque des Américains disent à leurs clients de profiter d'une prime, d'un intérêt accru, c'est que les Québécois doivent payer en raison de l'incertitude qui règne et de la perspective de l'élection du Parti québécois», a sèchement réagi hier le premier ministre, à l'avis de la prestigieuse

■ Le PO se réjouit des appuis inattendus qui lui viennent du milieu des affaires
■ Une étude prévoit une catastrophe économique après l'indépendance

Page A4

VOIR ELECTIONS EN PAGE A2

La Presse, 14 août 1994, p. A1

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

La fiscalité comme thème central

- Élection de 1981: un « saupoudrage de mesures »
- Élection de 1985: soutien à l'activité économique

EN RÉPLIQUE À RYAN

Landry fustige l'«obsession» de vouloir hausser les impôts

■ QUEBEC — «La population est avertie, l'obsession de l'opposition officielle est de hausser les impôts alors que

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

nous nous efforçons de faire le contraire.»
C'est par cette phrase qui a



que ceux cités en après-midi par le chef libéral et citant de nombreuses sources qu'on ne peut soupçonner de sympathie péquiste (comme le Financial Times), M. Landry a fait l'éloge de la gestion économique du gouvernement Lévesque.

Qualifiant M. Ryan de très mauvais critique financier, il a

La Presse, 13 mars 1981.



La Presse, 8 novembre 1985.

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Quelle inspiration?

Le Parti libéral emprunte-il ainsi les idées du PQ? « **Il est vrai que nous prenons un élément du programme du PQ. Mais eux se trainent les pieds alors que nous avançons l'application de cette mesure...** Je suis surpris qu'ils n'agissent pas en ce sens : le coût de la mesure est relativement modeste », a répondu le chef libéral.



Robert Bourassa a eu une réunion qu'il a qualifiée de « sportive », hier, avec des étudiants de l'Université de Montréal.

photographe CP

POUR LES \$17 360 ET PLUS

Bourassa promet une baisse d'impôt de 10%

■ SHERBROOKE — Quelques heures après être sorti d'une « réunion un peu sportive », selon ses propres termes, avec 300 étudiants de l'Université

MARIO ROY

de Montréal, Robert Bourassa s'est engagé, hier, à réduire de 10 p. cent l'impôt sur le revenu des contribuables dont le revenu imposable est supérieur à \$17 360.

L'allechant engagement électoral coûterait, en 1986-1987, quelque \$70 millions au trésor public, estime le chef du Parti libéral du Québec.

Celui-ci s'engage à légiférer en ce sens dès la présentation du

budget spécial prévu en décembre, en même temps qu'il se propose de couper dans la taxe-assesseur et celle sur les primes d'assurance sur les personnes.

En réalité, ce quatrième et dernier engagement fiscal de M. Bourassa découle de l'annonce budgétaire faite par le gouvernement du Parti québécois le 23 avril : le chef libéral se propose de mettre en application dès l'an prochain les tables d'imposition prévues pour 1987-1988.

Le Parti libéral emprunte-t-il ainsi les idées du PQ? « Il est vrai que nous prenons un élément du programme du PQ. Mais eux se trainent les pieds

voir IMPÔT en A 2

« Séparatisme »: Bourassa n'a pas effrayé les anglophones

page B 1

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

La fiscalité comme thème central – variante fédérale

- Introduction de la TPS: principal sujet fiscal de la campagne électorale québécoise de 1989
- Effet sur différentes assiettes fiscales (dont le logement)

TPS: Wilson imperturbable face aux accusations de Bourassa

LAURIER CLOUTIER

Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, ne se laisse pas ébranler par les accusations de Robert Bourassa — en campagne électorale — d'imposer unilatéralement sa nouvelle taxe de vente nationale.

Lors d'une entrevue à La Presse, hier, le colosse blond de Toronto a répliqué au premier ministre du Québec, qui, à l'exception de l'Alberta, aucune province canadienne ne s'est opposée «ouvertement» à sa taxe sur les produits et services (TPS) durant deux années de négociations. M. Bourassa veut susciter ce mois-ci une opposition des provinces à la TPS.

L'exception de l'Alberta s'explique facilement par l'inexistence d'une taxe de vente conventionnelle dans cette province.

Sans dévoiler pour autant la teneur de discussions confidentielles avec les provinces, M. Wilson reconnaît que certains gouvernements provinciaux ont exprimé leur désaccord sur des aspects particuliers du projet de TPS.

Toutes les provinces d'accord?

«Mais, enchaîné-t-il, toutes les provinces s'accorderaient sur l'opportunité de modifier la vieille taxe fédérale de vente des manufacturiers», laquelle remontait à 1924.

Au printemps dernier, toutefois, il semblait impossible de s'entendre sur une taxe de vente unique pour les dix provinces et Ottawa.

«Le gouvernement fédéral se voyait contraint d'aller de l'avant alors que les provinces n'avaient pas cette obligation avec leur propre système de taxe de vente bien adapté à leurs besoins», dit le ministre d'Ottawa en doutant de voir un jour les gouvernements intégrer dix différents systèmes de taxes de vente.

Impossible avant 1991

C'est en tout cas impossible avant le premier janvier 1991, qui verra l'entrée en vigueur de la TPS fédérale de neuf p. cent, car les provinces ne voudront pas se muier en foyer des controverses qui ne manqueront pas de surgir au cours des mois de consultations des Canadiens sur la TPS. Il y a toujours une province en campagne électorale au pays!

Ancien vice-président exécutif du courtier en valeurs mobilières RBC Dominion Securities, le ministre des Finances Wilson a pris son baton de pèlerin et entrepris de colporter sa réforme fiscale à Montréal, hier, et dans d'autres villes canadiennes ensuite.

Lors de l'entrevue matinale qu'il nous accordait, c'est en technicien de la finance et en homme d'affaires, mais avec une ferveur de missionnaire, qu'il présentait le projet dont il rêve depuis ses débuts en politique il y a dix ans.



Le ministre fédéral des Finances Michael Wilson

L'athlétique adepte de racquetball de 51 ans réaffirme que son système fiscal sera plus équitable pour les Canadiens tout en permettant plus de compétitivité à l'économie du pays.

pas conçu sa TPS dans une tour d'ivoire», dit-il.

La Nouvelle-Zélande s'est peut-être trompée de plus de 50 p. cent dans ses prévisions des revenus de TVA, mais Ottawa s'est doté de «statistiques beaucoup plus sophistiquées» que l'île à moutons du Pacifique.

Avec sa TPS, Ottawa grossira de 5,4 milliards ses recettes fiscales, mais redistribuera en grande partie ce montant aux familles gagnant moins de \$30 000. Le ministre Wilson aurait pu décider d'une TPS de 7 p. cent, mais les revenus n'auraient pas permis la redistribution anticipée et la taxe aurait alors été régressive et inéquitable en frappant relativement plus fort les petits contribuables que les autres.

Aux reproches de ne pas réduire suffisamment les dépenses fédérales, M. Wilson rétorque qu'il est fier de ce qu'il a fait depuis quatre ans.

Il ajoute que l'inflation se fait moins menaçante cette année et que l'expansion économique semble ainsi assurée de se poursuivre.

«Le suis confiant de ne pas voir le Canada subir de récession», dit-il.

«Les prix baisseront»

Avec la TPS, «le prix de nombreux produits baissera, dont celui des voitures», affirme Wilson.

Le ministre estime que les gens d'affaires profiteront de la disparition de la taxe de 13,5 p. cent des manufacturiers pour rajuster leurs prix et afficher par ailleurs

bien clairement la TPS de neuf p. cent.

Il n'a exempté de la TPS que les PME au chiffre d'affaires inférieur à \$30 000 par crainte d'inciter des associés, qu'il s'agisse d'avocats ou de plombiers, à se séparer pour se soustraire à l'obligation de percevoir la taxe. Plus de 75000 PME profiteront tout de même de l'exemption.

Admettant que sa taxe restera impopulaire malgré tout, Michael Wilson conclut en souriant qu'il n'a pas l'intention de brigrer le poste de premier ministre après son pèlerinage national.

La Presse, 10 août 1989, p. B4

L'économie qui s'écrit

La TPS, nouveau visage du mal fiscal



RUDY LE COURS

À gauche comme à droite, on claironne son opposition à la taxe sur les produits et services (TPS) que compte mettre en

place le ministre des Finances Michael Wilson dès janvier 1991, au grand dam des provinces avec lesquelles il n'a pu s'entendre.

On omet souvent de rappeler qu'il s'agit simplement du deuxième volet de la réforme fiscale dont le premier s'est déjà traduit pas une baisse de l'impôt sur le revenu.

La Presse, 12 septembre 1989, p. D13

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Les cibles des promesses électorales

- Toujours la famille (la cellule se modifie)
- L'émergence de la « classe moyenne »
- Les aînés davantage ciblés (notamment lors des référendums)
- Une contribution fiscale plus importante des hauts revenus (PQ)

L'impôt et les familles monoparentales

■ Les familles monoparentales représentent plus aujourd'hui des cas fant et compter les autres comme personnes à charge. Si elle n'a pas de revenu faut qu'il y ait eu ordonnance du tribunal ou accord écrit des deux ex-conjoints. Cela est très important si l'on veut déduire de son revenu les versements de pension alimentaire ou les allocations indemnitaires. **Crédit d'impôt pour enfants**

puis la venue du crédit d'impôt pour enfants, les allocations familiales fédérales ont baissé. Le gouvernement du Québec n'offre pas de système équivalent. Seuls sont admissibles au crédit d'impôt pour enfants les familles dont les revenus sont inférieurs à ceux de la mère qui, étant bénéficiaire des allocations familiales, pourra réclamer le crédit. «Un parent unique (mère ou père) touchant des allocations familiales en janvier 1981, qui est veuf ou veuve, célibataire, marié(e), séparé(e), divorcé(e) après et pour lequel on a reçu une allocation familiale en janvier 1981 est admissible (voir table crédit d'impôt pour enfants). Le nombre d'enfants admissibles pour lesquels on peut demander un crédit est habituellement inscrit à la case (F) du feuillet de renseignements TFA1.

Généralement c'est la mère qui, étant bénéficiaire des allocations familiales, pourra réclamer le crédit. «Un parent unique (mère ou père) touchant des allocations familiales en janvier 1981, qui est veuf ou veuve, célibataire, marié(e), séparé(e), divorcé(e) après et pour lequel on a reçu une allocation familiale en janvier 1981 est admissible (voir table crédit d'impôt pour enfants). Le nombre d'enfants admissibles pour lesquels on peut demander un crédit est habituellement inscrit à la case (F) du feuillet de renseignements TFA1.

Les montants prévus sont de \$238 maximum par enfant si le revenu familial n'exécède pas \$21.380. S'il est supérieur, le crédit sera réduit de 5 pour cent de la fraction du revenu familial en dessus de \$21.380. On entend par revenu familial celui des deux conjoints mariés ou de la mère seule ou de la mère

Revenu de la famille	Nombre d'enfants admissibles			
	1	2	3	4
\$0-21,380	\$238	\$476	\$714	\$952
22,000	207	445	683	921
24,000	107	345	583	821
26,000	7	245	483	721
28,000	0	145	383	621
30,000	0	45	283	521
32,000	0	0	183	421
34,000	0	0	83	321
36,000	0	0	0	221
38,000	0	0	0	121
40,000	0	0	0	21
40,500	0	0	0	0

Source: Ministère fédéral du Revenu

des le moment où on de retenues d'impôt le deviant on remolice. ce le revenu de faout

La Presse, 28 mars 1981, p. A15

Bourassa veut soulager la classe moyenne

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Estimant avoir réussi à "sauver les meubles" depuis 1970, le gouvernement Bourassa veut mettre l'accent, au cours de la campagne électorale, sur l'amélioration de la qualité de la vie et sur l'aide aux classes moyennes.

C'est ce qui ressort du projet de programme d'action qui sera rendu public la semaine prochaine — et dont LA PRESSE a obtenu copie hier — ainsi que de quelques indications fournies hier par le premier ministre lors phase et tenter de démontrer qu'il fut un bon gestionnaire qui mérite la confiance des Québécois.

Comme en avril 1970, l'accent est placé sur la croissance économique, condition essentielle du progrès dans tous les autres secteurs.

"On va demander à la population de considérer nos résultats mais également de regarder l'avenir, de regarder notre programme, ce que nous voulons lui offrir, cette stabilité que, je pense, nous pouvons lui donner, cette paix et cette prospérité que nous lui avons apportées", a expliqué M.

La Presse, 27 septembre 1973, p. A1



Autre visite d'usine, hier, pour Jacques Parizeau.

Parizeau doit rassurer des personnes âgées sur la souveraineté

L'étude de l'Institut Fraser, dit-il, c'est du «terrorisme intellectuel»

Le Devoir, 25 août 1994, p. A4

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Les thèmes des promesses électorales en fiscalité

Crédibilité fiscale
(pas seulement économique)

Fiscalité municipale
(jusqu'à la réforme de 1980)

Redistribution et justice fiscale

Diminution de la taxe scolaire
(jusqu'à la réforme de 1980)

« Pas de hausse d'impôts »
(surtout aux élections de 1989 et 1994)

Pouvoir d'achat

Détaxation des produits essentiels
(définition en évolution)

Taxation des produits de luxe
(définition en évolution)

Discipline budgétaire
(et effets sur la fiscalité, 1994 surtout)

Guerres de chiffres

Réaction à la TPS
(élection de 1989)

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Changement de sobriquet révélateur



Le sourire avant l'entrevue télévisée

PHOTO PC

La Presse, 13 août 1994, p. A14

Johnson ne croit pas aux promesses de « l'endetteur en chef » du Québec

ANDRÉ PÉPIN

LAC MÉGANTIC, Estrie

Jacques Parizeau n'a aucune crédibilité lorsqu'il promet de ne pas augmenter les impôts, soutient son adversaire libéral, Daniel Johnson.

« Comment croire Jacques Parizeau qui a été l'endetteur en chef du Québec avant de quitter son parti en 1984 ? » a lancé hier soir le premier ministre, dans l'un des plus vigoureux discours qu'il ait prononcés depuis le début des hostilités.

M. Johnson prenait la parole devant quelque deux cents partisans, à

Lac Mégantic, dans la circonscription représentée par Mme Madeleine Bélanger.

« En 1981, il nous a fait le coup. Il a promis de ne pas augmenter les impôts, mais il l'a fait quelques mois plus tard. C'est lui qui a endetté le Québec. C'est ainsi qu'il a acquis ses lettres de noblesse. Moi, jamais je ne réclamerai de vivre dans une résidence officielle », a insisté M. Johnson.

Le premier ministre s'est moqué des engagements de son adversaire. « M. Parizeau annonce qu'il procédera à des investissements massifs en capitalisant les intérêts. En clair,

cela veut dire qu'il empruntera pour financer les intérêts de la dette. Comment croire cet homme qui propose des méthodes de gestion tout à fait dépassées. Il ne faut pas confier les finances publiques à Jacques Parizeau et Bernard Landry », ajoute-t-il.

« Nous avons réduit le déficit le 12 mai dernier, en réduisant les impôts. Je m'engage à partager avec les contribuables le moindre sou que nous allons épargner. Les Québécois doivent choisir entre notre gestion responsable et le discours des péquistes. Il en va de l'avenir des générations futures. »

Du « taxeux » ...

... à « l'endetteur »

Un tournant néolibéral? (1973-1997)

Les promesses fiscales dans les médias

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985



Alain Duhaime

Anatomie d'une promesse confuse

Dans cette chronique, nous croyons avoir démelé l'imbricatio, et expliqué clairement les origines et la portée de la promesse fiscale de M. Bourassa. Les propos du chef libéral dans les journaux ont suivi ont hélas ajouté à la confusion. Il faut donc rappeler les faits à nouveau.

Mardi, à Sherbrooke, M. Bourassa a annoncé qu'il réduirait les taux d'imposition qui s'appliquent aux revenus moyens et élevés. Cette mesure avait été prise dans le budget Duhaime, mais elle était prévue pour 1987. M. Bourassa l'a tout simplement ramenée à 1986. C'est une mesure assez modeste.

La façon dont cette promesse a été annoncée a toutefois laissé croire qu'elle aurait une portée beaucoup plus profonde. Il suffit de voir comment le chef libéral l'a annoncée pour comprendre pourquoi.

Le communiqué libéral disait ceci: « J'annonce aujourd'hui que le Parti libéral du Québec s'engage à réduire les impôts personnels au Québec, en appliquant dès 1986, la table d'impôt prévue en 1987. Cette réduction signifie que la facture d'impôt d'une famille typique avec 2 enfants sera réduite de plus de 10 p. cent en 1986. Pour les célibataires, la réduction sera moindre, mais variera de 1 p. cent à près de 6 p. cent. »

La déclaration du chef libéral à Sherbrooke précisait: « À compter du 1er janvier prochain, les taux marginaux seront réduits à 57 p. cent alors que l'Ontario a un taux marginal de 55 p. cent. Pour ceux qui pourraient trouver ces chiffres un peu complexes, ceci veut dire que nous entrons dans la course de la concurrence avec nos concurrents. Ceci veut dire aussi des réductions d'impôt jusqu'à 10 p. cent pour une famille québécoise typique avec deux enfants. Nous allons le faire dès le budget spécial que j'ai annoncé pour avant le premier janvier. »

Cela est incontestable. Mais là encore, il est facile de démontrer, chiffres du budget à l'appui, qu'aucun Québécois ne pourra profiter d'une baisse de taxe de 10 p. cent grâce à la mesure Bourassa.

res budgétaires du ministre Yves Duhaime.

M. Bourassa, dans une conversation téléphonique, s'est dit d'accord avec l'interprétation de LA PRESSE. Il a cependant ajouté qu'il n'avait jamais affirmé être le seul responsable de cette baisse de 10 p. cent et que son communiqué disait plutôt que sa mesure contribuait à atteindre ce résultat. Enfin, il estimait que les journalistes avaient erré en déduisant qu'il était le seul père de cette généreuse baisse d'impôt.

Harcelé, il ajoutait jeudi: « Lisez le texte (de ma déclaration), je vous dis, et si vos articles ont été basés sur mon texte, il n'y a pas de problèmes, vous pouvez bien dormir. »

Or, il suffit de lire ces deux citations pour voir que si on se fie uniquement à ces textes, il est impossible de déduire autre chose que M. Bourassa promet pour certains une baisse d'impôt de 10 p. cent.

lançaient pas. La promesse de Bourassa réduira d'une centaine de millions la note d'impôt des contribuables et coûtera \$70 millions au trésor public. C'est peu par rapport à la somme que rapporte l'impôt sur le revenu, soit \$7,7 milliards. C'est ce qui permet de parler d'une baisse de un p. cent.

maximum passera de 33 à 30 p. cent, au coût de \$94 millions.

Une autre mesure était prévue pour 1987: la deuxième tranche de la baisse des taux d'imposition, qui passerait de 30 à 28 p. cent, au coût de \$100 millions. C'est ça que Bourassa a promis de mettre en branle un an plus tôt.

bleau décrit, pour chaque palier de revenu, quelle sera la baisse du taux d'imposition. On voit tout de suite qu'il s'agit d'une baisse du taux marginal d'imposition de un ou deux p. cent, pas plus. Parfois même, le taux ne bouge pas. Il faut en outre noter que ce taux s'applique seulement à la dernière tranche de revenu du contribuable.

Noyer le poisson

Mais après avoir dit qu'il n'avait pas dit ce que les journalistes croyaient qu'il avait dit, M. Bourassa, au lieu de corriger les effets dus à l'imprécision de son discours, a plutôt choisi de mêler un peu plus les cartes.

Invité à préciser si sa promesse représentait une baisse d'impôt de dix ou de un p. cent, M. Bourassa n'a pas voulu répondre. « Ce que je dis, c'est qu'on ne peut pas dire que c'est la même réduction selon les niveaux parce que, à \$20 000, la réduction n'est pas la même qu'à \$30 000 ou à \$40 000. »

Le deuxième tableau permet de préciser ce que le chef libéral ne voulait pas préciser. On voit, pour chaque tranche de revenu, quelle sera l'économie d'impôt. À \$20 000 de revenu imposable, ce qui équivaut à un revenu brut d'environ \$25 000, le contribuable économisera \$11! À \$30 000, ce n'est guère plus, soit \$70.

La mesure ne devient vraiment intéressante que pour des niveaux de revenus de \$80 000 et plus. Mais, même dans ces cas là, la baisse d'impôt n'atteint jamais 10 p. cent. Le cadeau de M. Bourassa ne permet, dans les meilleurs cas, qu'une réduction de taxes de 4,9 p. cent. Il faut enfin noter que cela favorisera quelques dizaines de milliers de personnes.

En gros, les 2 727 711 contribuables dont le revenu imposable est inférieur à \$20 000 n'en profiteront pas. Les 609 117 Québécois dont le revenu est entre \$20 000 et \$30 000 profiteront d'une baisse de moins de un p. cent. Les seuls bénéficiaires seront les 133 133 personnes qui déclarent \$40 000 ou plus.

LA PROMESSE DE M. BOURASSA LES DÉTAILS

REVENU IMPOSABLE	BAISSE DU TAUX D'IMPOSITION
\$17 813	de 25 à 24
\$18 820	aucun changement
\$22 226	de 26 à 25
\$26 347	aucun changement
\$28 141	de 27 à 26
\$36 066	de 28 à 26
\$39 169	de 28 à 27
\$46 685	de 29 à 27
\$60 915	de 29 à 28
\$61 608	de 30 à 28

LA PROMESSE DE M. BOURASSA L'IMPACT POUR LES CONTRIBUABLES

REVENU IMPOSABLE	IMPÔT AVANT LA PROMESSE	IMPÔT APRÈS LA PROMESSE	ECONOMIE D'IMPÔT	ECONOMIE en %
\$	\$	\$	\$	%
20 000	4 153	4 142	11	0,2
30 000	6 748	6 678	70	1,0
40 000	9 488	9 290	198	2,1
60 000	15 221	14 690	531	3,5
80 000	21 212	20 275	937	4,4
100 000	27 712	25 875	1 337	4,9

D'ailleurs, tous les quotidiens sont tombés dans le panneau. « Bourassa promet une baisse d'impôt de 10 p. cent », a titré LA PRESSE; « I'd slash income tax starting Jan 1, Bourassa says », disait The Gazette; « Le PLQ réduirait les impôts de 10 p. cent dès 1986 », affirmait Le Devoir.

Il y avait donc, à tout le moins, un problème de clarté. Personne, même avec une loupe, n'a compris ce que M. Bourassa affirme avoir voulu dire. En fait, seule cette chronique a compris le libéral... après des heures de recherche dans les documents budgétaires.

En effet, les chiffres ne ba-

Il fallait, pour arriver à un total qui frappe autant l'imagination, tenir compte des décisions déjà prises par M. Duhaime et prévues pour 1986. Ce n'est qu'interrogé par LA PRESSE que le chef libéral l'a admis.

Le budget Duhaime prévoyait en effet un important train de baisses d'impôt pour 1986. Entre autres, il a annoncé un réaménagement des exemptions personnelles, favorable aux familles avec enfants et avec conjoint à la maison, au coût de \$245 millions. En outre, il a annoncé une baisse du taux d'imposition pour les revenus élevés et moyens; dès 1986, le taux

Tous les chiffres présentés par M. Bourassa tiennent compte des mesures déjà promises par le ministre des Finances péquiste. Par exemple, les tableaux rendus publics par les libéraux expliquent qu'une famille au revenu de \$30 000, avec deux enfants de 6 et 11 ans, verra sa note d'impôt baisser de \$52. Presque tout cela était dans le budget Duhaime, qui prévoyait dans ce cas une baisse de taxes de \$500.

Une autre façon de se convaincre du peu d'ampleur de la mesure Bourassa, c'est de regarder ce qu'elle représente exactement. Le premier ta-

Des éditorialistes généralistes...
...aux chroniqueurs spécialisés

Périodes



Une fiscalité limitée (1944-1959)



Financer la révolution tranquille (1960-1972)



Un tournant « néolibéral »? (1973-1997)



La tentation de réingénierie de l'État (1998-2017)



L'ère caquiste (2018-2026)

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Contexte

- Transformations démographiques (vieillesse de la population et immigration)
- Après les référendums, de « nouveaux » débats de société
- La difficile gestion des finances publiques; la recherche de solutions
- Une scène politique et électorale en recomposition, marquée par différentes crises (accommodements raisonnables, grève étudiante, corruption)

Legault promet 1000 \$ à la classe moyenne

La CAQ financera ses mesures en rationalisant les dépenses de l'État et en luttant contre la corruption

JESSICA NADEAU
à Saint-Jean-sur-Richelieu

François Legault a promis hier d'éliminer la taxe santé pour les familles gagnant moins de 100 000 \$ par année et de réduire ensuite progressivement les impôts de la classe moyenne de telle sorte que son fardeau fiscal sera réduit de 1000 \$ au cours d'un premier mandat.

« Prenons un couple qui gagne moins de 100 000 \$, illustre Martin Koskinen, conseiller principal de François Legault. La première année, ils vont payer 200 \$ de moins de taxe santé. L'année suivante, ça va être 200 \$ de nouveau de baisse de taxe santé. Et les trois années subséquentes [ils bénéficieront] d'une baisse d'impôts de 200 \$ par année. On arrive sur cinq ans à 1000 \$. »

En point de presse dans un supermarché de Saint-Jean-sur-Richelieu hier matin, François Legault a affirmé qu'il allait réussir cet exploit financier en « mettant de l'ordre dans nos affaires au Québec ».

« La première chose que l'on va faire, c'est de lutter contre la corruption et le copinage. [...] Il y a aussi une deuxième étape: il faut lutter contre le gaspillage, lutter contre la trop grande bureaucratie qu'on a au Québec. »

Des promesses sans cadre financier

Il dit vouloir « faire le ménage » dans les commissions scolaires, dans les agences de santé et chez Hydro-Québec. Il affirme que la suppression de 7000 postes dans la fonction publique — suppressions qui se feront en respectant les conventions collectives, précise-t-il — permettront de récupérer beaucoup d'argent. Combien? Cela reste à voir.

François Legault, comptable agréé, assure que « les chiffres vont balancer ». Mais il refuse toujours d'expliquer dans le détail où il va prendre l'argent



François Legault, que l'on voit ici dans un supermarché de Saint-Jean-sur-Richelieu, dit vouloir aider la classe moyenne.

pour réaliser toutes ses promesses électorales, soutenant que les chiffres seront présentés dans une annonce subséquente. L'annonce d'aujourd'hui est estimée à 1,8 milliard, dont 730 millions pour l'abolition de la taxe santé.

La mesure reste par ailleurs à figoler, concède Martin Koskinen, puisqu'elle semble être outrageusement profitable aux célibataires.

Garanties et crédibilité

François Legault estime qu'il est le seul parti à pouvoir annoncer de telles baisses

d'impôt de façon crédible.

« Un parti qui ferait comme M. Charest, qui annoncerait des baisses d'impôts, mais sans dire qu'il va faire le ménage dans les dépenses, ce n'est pas crédible. D'autant plus que les 2/3 des dépenses, ce sont les salaires. Donc M^{me} Marois et M. Charest, quand ils nous disent [...] qu'il n'y aura aucun poste de coupé, ils ne sont pas crédibles. Donc ils ne seront pas crédibles non plus de proposer des baisses d'impôt. »

Le Parti libéral n'avait pas encore réagi que déjà, François Legault prévoyait les coups de

son adversaire. « Probablement que M. Charest va dire: "M. Legault, en 2007, était contre les baisses d'impôt". Il a juste oublié un petit bout de phrase: "contre les baisses d'impôts aux plus riches". À l'époque, comme critique en matière de finance, j'avais fait une proposition bien précise à M^{me} Jérôme-Forget d'annuler les baisses d'impôt aux plus riches. C'est important qu'on concentre nos efforts sur la classe moyenne. On va soulager la classe moyenne, mais pas les plus riches. »

La suppression de quelque 7000 postes chez les employés

de l'État, annoncée par François Legault, a été décriée par le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), qui estime que la réduction des effectifs entraînera une « amplification de la corruption dans la sphère politique ».

Au PQ, le candidat de Rouseau, Nicolas Marceau, a dénoncé ces promesses électorales. « François Legault est devenu populiste, a-t-il affirmé dans un communiqué de presse. Il veut carrément acheter des votes avec de l'argent de Monopoly. »

Le Devoir

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

L'âge d'or des baisses d'impôt

- Élections de 1998 et 2003
- Les « plus taxés en Amérique du Nord »

« Les Québécois demeurent les plus taxés en Amérique du Nord »

MONIQUE JÉRÔME-FORGET
L'auteure est députée libérale et porte-parole de son parti en matière de finances.

C'ÉTAIT VRAI hier, c'est vrai aujourd'hui et ce sera vrai demain, s'il n'en tient qu'au gouvernement du Parti québécois : les citoyens du Québec étaient, sont et demeureront les citoyens les plus taxés d'Amérique du Nord. Non seulement les Québécois sont les plus taxés d'Amérique du Nord mais ils demeurent également les plus endettés d'Amérique du Nord. Notre dette envers la prochaine génération s'est aggravée de 11 milliards de \$ depuis 5 ans, en dépit de la succession des déficits zéro. D'ailleurs, durant la dernière année, la dette a augmenté de 3 milliards de \$.

Pas de baisses d'impôt. Pas un sou de plus dans vos poches car ce gouvernement sait mieux que vous comment dépenser votre argent. On vous inonde d'une pluie d'annon-

Au lendemain de ce budget, les citoyens du Québec s'y retrouveront moins que jamais dans l'opacité des finances publiques. Les déficits des hôpitaux, pour ne donner qu'un exemple, ne figurent pas au budget.

Quelles priorités ?

Au lendemain de ce budget, les Québécois ignorent encore quelles sont les priorités de ce gouvernement, ou même s'il en a. C'est le budget d'un gouvernement qui ne manque jamais d'idées pour dépenser votre argent, mais à qui il ne viendrait jamais l'idée de vous le laisser. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'organismes et de sociétés d'État est passé de 215 à 275, une nouvelle société par mois depuis cinq ans.

Cela ne peut plus durer. Ce gouvernement ne peut continuer à s'accaparer tous les fruits de la croissance pour imposer ses choix. Les formules sont trop rigides. Les choix ne sont pas les bons. On n'a qu'à penser à la Cité du

La Presse, 12 mars 2003, p. A17

Le PQ promet des baisses d'impôts de 3,2 milliards

MARTIN PELCHAT
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Un nouveau gouvernement du Parti québécois réduira de 3,2 milliards d'ici cinq ans les impôts sur le revenu des particuliers, un « cadeau » qui bénéficiera surtout aux familles de la classe moyenne.



■ Charest accuse le PQ de plagia Page 8
■ Vera Danovitch tentée par le PQ

La Presse, 31 octobre 1998, p. 1

NEUF PRIORITÉS D'ACTION



RÉDUIRE VOS IMPÔTS DE 27 % EN CINQ ANS

Les familles québécoises et la classe moyenne paient trop d'impôt. Un gouvernement du Parti libéral du Québec enclenchera, dès le dépôt de son premier budget, un plan de réduction de l'impôt des particuliers d'un milliard de dollars par année pendant cinq ans. Ce plan augmentera le niveau de vie des Québécois et sera réalisé dans le respect du déficit zéro.

Nous réduirons les taux d'imposition de tous les Québécois et introduirons certaines mesures favorables aux salariés à faible revenu et à la classe moyenne

comme une déduction fiscale de 1 000 \$ par année afin de reconnaître les dépenses associées à un emploi, tels les frais de transport et d'habillement.

Cinq ans après l'élection d'un gouvernement du Parti libéral du Québec, les contribuables québécois paieront en moyenne 27 % moins d'impôt. Les Québécois ne seront plus les citoyens les plus taxés d'Amérique du Nord. Leur fardeau fiscal sera égal ou inférieur à la moyenne canadienne.

« CINQ ANS APRÈS L'ÉLECTION D'UN GOUVERNEMENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, VOUS PAIEREZ EN MOYENNE 27 % MOINS D'IMPÔT. »

PLQ – Plan d'action du prochain gouvernement libéral, 2002

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Quelle inspiration?

- La convergence sur les baisses d'impôt diminue la différenciation
- L'analyse doit être plus technique pour départager

Charest accuse les péquistes de copier le programme libéral

KATIA GAGNON
SAINT-HYACINTHE

En promettant des baisses d'impôts encore plus généreuses que celles des libéraux, Lucien Bouchard a effectué un virage à 180 degrés pour copier le programme du PLQ, es-

point cette annonce est improvisée. Et quand l'adversaire est obligé de vous imiter, c'est bon signe. La campagne va bien.

Les annonces économiques du Parti québécois tombaient pile hier, pour le chef libéral. Elles lui ont fi-

trains des commissions sur l'avenir du Québec, qui s'étaient tenues pendant plusieurs mois sous la gouverne de Jacques Parizeau. « Voilà ce qui vous attend si le PQ est élu: d'autres commissions itinérantes. D'autres réflexions sur la

La Presse, 31 octobre 1998, p. B6

Des propositions interchangeables



CLAUDE
PICHER
CHRONIQUE

La Presse, 22 novembre 2008, p. 8

La CAQ accuse le PQ et le PLQ d'avoir volé ses idées

Les bonnes idées du Parti québécois et du Parti libéral ont été volées à la Coalition avenir Québec.

C'est ce qu'ont affirmé les députés caquistes sortants Gérard Deltell et Stéphane Le Bouyonnec, jeudi, accusant Philippe Couillard et Pauline Marois d'avoir « pigé sans vergogne » dans le programme de la CAQ.

Selon les deux députés, ce sont au moins une dizaine de propositions caquistes qui ont été reprises par le Parti libéral et le Parti québécois, allant du Projet maritime aux idées en matière de tourisme en passant par l'abolition de la taxe santé. « Il y a une idée qui n'a pas été copiée par les deux vieux partis, c'est le retour à l'équilibre zéro dès l'année prochaine au niveau du déficit, a cependant indiqué le député sortant de La Prairie, Stéphane Le Bouyonnec. Ça, on aurait aimé que cette idée-là soit copiée, mais les deux partis ont préféré continuer à endetter les Québécois et à utiliser la carte de crédit de nos enfants. »

Le Devoir, 21 mars 2014, p. A4

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Un « trou » dans les finances publiques

Charest découvre un « déficit caché »

Le budget Marois devra être récrit à l'encre rouge

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Pressé de déposer un budget à la veille de la campagne électorale, le gouvernement de Bernard Landry a maquillé les états financiers et camouflé un trou d'au moins 2 milliards dans les finances publiques, a conclu l'équipe de transition chargée de préparer l'arrivée de Jean Charest aux commandes du Québec.

« La présentation de ce budget s'impose parce que nous avons constaté, à notre arrivée au pouvoir, que **la situation des finances de l'État était loin de correspondre à celle qu'avait dépeinte l'ancien gouvernement.** »

- Yves Séguin, ministre des Finances, *Discours sur le budget 2003-2004*, 12 juin 2003, p. 2

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Un « trou » dans les finances publiques - rebelote

Le gouvernement Marois doit trouver 1,6 milliard

PAUL JOURNET

D'ici à la fin de l'année financière, le gouvernement Marois doit trouver 1,6 milliard de dollars pour respecter ses engagements. Et il ne sait pas encore précisément comment.

Comme ses prédécesseurs, le gouvernement péquiste accuse l'ancienne administration d'avoir laissé les finances dans un moins bon état que prévu. Les libéraux ont récemment annoncé que, à la fin du mois de juin, les dépenses dépassaient déjà les prévisions de plus de 800 millions de dollars. À la fin d'août, ce chiffre s'élevait à 1,1 milliard de dollars. À cela s'ajoute un manque à gagner de 500 millions de dollars dû à la croissance économique plus faible que prévu.

Mais le ministre des Finances, Nicolas Marceau, promet malgré tout de respecter ses engagements: un déficit de 1,5 milliard en 2012-2013 et l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Trois moyens

Comment feront les péquistes pour réaliser ce « virage important » ? M. Marceau



PHOTO GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE

Malgré la lourdeur de la tâche, Nicolas Marceau, ministre des Finances, promet de respecter ses engagements: un déficit de 1,5 milliard de dollars en 2012-2013 et l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

« J'ai été secoué par la réalité que j'ai découverte en prenant connaissance de l'état des finances publiques dont nous avons hérité.

Le précédent gouvernement n'a tout simplement pas agi de manière responsable. »

- Nicolas Marceau, ministre des Finances, *Discours sur le budget 2013-2014*, 20 novembre 2012, p. 4

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Une attente de promesses chiffrées

L'absence de chiffrage (et de cadre financier) expose les promesses électorales aux attaques des autres partis politiques.

« Nous trouvons inacceptable qu'avant le débat des chefs, on ne nous présente pas les chiffres comme il se doit.

Si Mario Dumont veut fermer des hôpitaux, qu'il le dise »

a lâché Mme Jérôme-Forget.

La Presse 10 mars 2007, p. A3



Monique Jérôme-Forget a établi à 6,3 milliards le coût de la plateforme adéquate.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**Les libéraux chiffrèrent
les promesses de l'ADQ:
6,3 milliards**

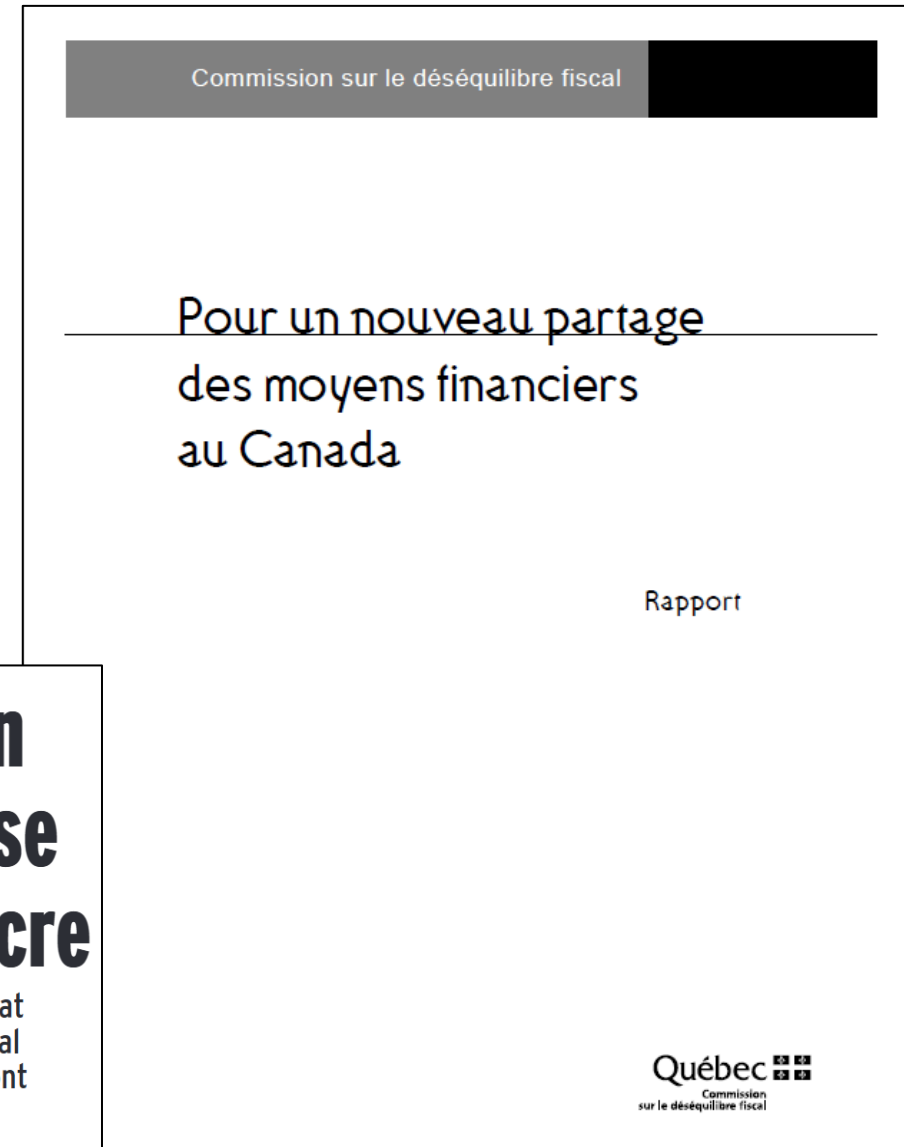
La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Le retour de la question de l'autonomie fiscale

Élection de 2003

- Rapport de la Commission sur le déséquilibre fiscal (Commission Séguin, 2002)
- Déséquilibre fiscale: thème important de la campagne électorale
- Présent dans les programmes des trois principaux partis
- Yves Séguin, candidat pour le PLQ

**Séguin
se laisse
convaincre**
Il sera candidat
du Parti libéral
dans Outremont
DENIS LESSARD



La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Le retour de la question de l'autonomie fiscale?

- « Règlement » du déséquilibre fiscal en pleine campagne électorale québécoise de 2007
- Se traduit par une promesse de baisse d'impôt du PLQ à quelques jours de l'élection



La Presse 20 mars 2007, p. A1

Tout aux baisses d'impôt

Charest réserve à la classe moyenne la marge de manœuvre de 700 millions provenant d'Ottawa



KATHLEEN LÉVESQUE

La marge de manœuvre de 700 millions dégagée par la correction du déséquilibre fiscal annoncée lundi par le gouvernement fédéral sera affectée entièrement à la réduction des impôts de la classe moyenne à compter de janvier prochain, a promis hier Jean Charest.

Comme l'a expliqué devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain le chef libéral, cette somme s'ajoutera aux 250 millions déjà annoncés lors du budget présenté la veille du déclenchement des élections, le 20 février dernier. Ainsi, les baisses d'impôt totaliseront 950 millions si le Parti libéral du Québec est reporté au pouvoir.

L'engagement a des airs de déjà vu. En 2003, le chef du Parti libéral avait promis de réduire les impôts d'un milliard par année, ce qui n'a pas été réalisé. Les baisses réelles d'impôt totalisaient 1,4 milliard depuis quatre ans.

À quelques jours du scrutin, le chef libéral change donc de cible. La santé n'est plus dans la mire avec la manne fédérale contenue dans le budget Flaherty. Au cours des quatre dernières années, on a fait passer la santé, l'éducation et les familles à faible revenu en premier parce qu'on a dû faire des choix avec les moyens financiers que nous avions. C'est maintenant à la classe moyenne qu'il faut penser, a déclaré M. Charest devant plus de 1000 personnes.

Concrètement, cela signifie une baisse d'impôt moyenne de 750 \$. Les libéraux avaient préparé hier des exemples pour expliquer leur engagement: une famille avec deux enfants ayant deux revenus totalisant 100 000 \$ bénéficiera d'une réduction de 650 \$ d'impôt; une famille de deux enfants disposant d'un seul revenu de 75 000 \$ aura 900 \$ de plus dans son portefeuille; pour une famille de deux enfants avec

À quelques jours du scrutin, le chef libéral change de cible. La santé n'est plus dans sa mire.

Le Devoir 21 mars 2007, p. A1

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Les cibles des promesses électorales

- La « classe moyenne » au cœur des promesses
- Toujours la famille: allocations familiales et garderies
- Les aînés occupent davantage l'espace

Legault fait la cour à la classe moyenne

Le chef caquiste promet un répit fiscal de 1000\$ par famille

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

«Un break de 1000\$ par famille» essentiellement financé par le gel du nombre de fonctionnaires.

C'est ce qu'a promis, hier, la Coalition avenir Québec (CAQ), en plus d'un retour immédiat au déficit zéro.

Le parti révélait hier matin le «cadre financier» grâce auquel il compte abolir la taxe scolaire (600\$ pour une résidence moyenne) et la taxe santé (400\$ pour les deux parents). Total: 1000\$ de plus dans les poches des familles de la classe moyenne, espère la Coalition.

La méthode? Maintenir le nombre total d'employés de la «grande fonction publique» à 570 000 personnes, stopper l'inflation constante du nombre de fonctionnaires. Trente-cinq mille éven-



PHOTO PASCAL RATHI, LE SOLEIL
François Legault

chaque Québécois de 200\$. Soit 400\$ pour un couple.

La taxe scolaire – une «taxe injuste» selon François Legault – serait abolie dans les deux dernières années d'un mandat de quatre ans. «Ça représente, pour une maison de valeur moyenne, environ 600\$», a avancé le chef caquiste, qui propose aussi l'abolition des commissions scolaires, auxquelles revient cette taxe.

La hausse des tarifs de garderie – passés de 7\$ à 9\$ – serait remplacé par une indexation. Et Hydro-Québec devrait annuler partiellement sa prochaine hausse de tarifs de 4,3%, qui vient tout juste d'être autorisée par la Régie de l'énergie.

Bataille de chiffres

En après-midi, le ministre des

La Presse, 7 mars 2014, p. A12

Le PLQ promet d'alléger le fardeau fiscal des familles

KATIA GAGNON

Sous un gouvernement libéral, les familles québécoises bénéficieraient de réductions d'impôts annuelles pouvant atteindre 900\$ par enfant, mais devraient s'armer de patience pour obtenir une place à 5\$ à la garderie, puisque les libéraux, même s'ils proposent d'étendre le programme aux enfants de moins de deux ans, ne prennent aucun engagement quant au nombre de places qu'ils créeront.



- Le PQ veut aider les nouvelles technologies
- Bouchard attendu dans son comté
- Jean Filion fait durer le suspense

La Presse, 8 novembre 1998, p. A1

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Les thèmes des promesses électorales en fiscalité

Baisses d'impôts généralisées

Logement / rénovations
(surtout en 2008)

Équilibre budgétaire
(et retenue sur les mesures fiscales)

Détaxation de produits

Ticket modérateur, taxe santé

Ressources naturelles
(perspective d'allègement de la dette – FdG)

Déséquilibre fiscal
(surtout en 2003 et 2007)

Lutte aux paradis fiscaux
(thème émergent)

Tarifs de garderies

Rapport d'impôt unique

Taxe sur le capital
(jusqu'à l'abolition)

Luxe
(et pollution)

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Des promesses de plus en plus ciblées?

Une longue série...

- Pompiers volontaires
- Activité physique des enfants
- Travailleur d'expérience
- Etc.

Le PM joue les G.O.

Le PQ introduira un crédit d'impôt pour aider les familles à prendre la route des vacances au Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Baie-Comeau — Le Parti québécois est revenu à la charge hier avec sa nouvelle «obsession» pour la famille en proposant cette fois de mettre en place un crédit d'impôt pour des vacances familiales.

Après avoir promis la semaine de quatre jours (ou l'équivalent de 20 % de l'horaire de travail), les crédits d'impôt pour les loisirs des enfants, la gratuité du service de garde lors de la semaine de relâche (prévue dans le budget), un prêt sans intérêt de 5000 \$ pour les jeunes qui achètent une première maison, Bernard Landry prend un engagement avec un double objectif: touristique et social. «*En plus de stimuler le développement économique des régions, cela permettra aux familles qui n'en ont pas toujours les moyens de se payer de vraies vacances au Québec*», a expliqué le premier ministre Bernard Landry alors qu'il faisait campagne à Baie-Comeau.

Les familles comptant des enfants de moins de 16 ans et dont le revenu familial est inférieur à 50 000 \$ pourraient bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable pour des vacances au Québec. Ce crédit d'im-



surerait la gérance. Aussi, le PQ promet de consacrer 17 millions pour le développement d'infrastructures d'accueil et d'hébergement sur l'île d'Anticosti.

Malgré les centaines de millions de promesses électorales qui s'accumulent depuis le début de la campagne électorale, M. Landry a soutenu que «*la marque de commerce*» de son gouvernement serait maintenue. «*Notre spécialité, c'est le déficit zéro*», a-t-il rappelé.

M. Landry a profité de son passage dans la circonscription de René-Lévesque (jusque-là connue sous le nom de Saguenay) pour faire un plaidoyer en faveur des régions et écorcher son principal adversaire, Jean Charest. «*Nous avons fait du développement régional, non pas un passe-temps électoral, comme le fait le Parti libéral, mais un principe à la base de toute notre action. [...] Les régions n'ont que faire de l'improvisation qui tient lieu de programme au Parti libéral*», a-t-il lancé.

Au delà du nom symbolique, la circonscription de René-Lévesque comporte un défi important pour le Parti québécois. C'est l'adéquiste François Corriveau qui y est député depuis le printemps dernier alors que le gouvernement Landry était en chute libre et que l'Action démocratique de Mario Dumont amor-

Le Devoir, 27 mars 2003, p. A2

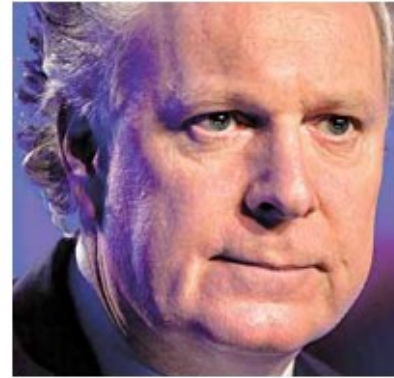
La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Quelle inspiration? – variante fédérale

Microciblage des électeurs: la technique arrive au Québec

Charest et Legault sur les traces de Harper

Annonces concrètes et ciblées: le PLQ et la CAQ empruntent la stratégie conservatrice



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Devoir, 11 et 12 août 2012, p. A1

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

L'âge d'or des baisses d'impôt?

- Ralentissement de l'offre de baisses d'impôts généralisées en 2012
- Plan de retour à l'équilibre budgétaire
- Taxe santé dans le collimateur



ÉCONOMIE

Que faire avec les impôts :
**une hausse,
une baisse ou
le statu quo ?**

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Statu quo

Pas de baisses d'impôt si le PLQ est réélu. « On a déjà baissé les impôts, souligne Raymond Bachand, ministre des Finances et candidat libéral. Les familles québécoises ont plus d'argent dans leurs poches qu'en 2003. La priorité, c'est de revenir à l'équilibre budgétaire en gardant nos services publics. » Le PLQ fait valoir qu'il a indexé les tables d'impôt et créé un crédit d'impôt au travail de 1000 \$ au cours de son dernier mandat. « L'écart avec les autres provinces a été réduit, mais nous avons plus de services que nos voisins, affirme le ministre Bachand. C'est impossible d'avoir un panier de services plus élevé et de payer moins d'impôt. »

PARTI QUÉBÉCOIS

Davantage d'impôt à partir de 130 000 \$

Le fardeau fiscal des particuliers n'augmentera pas au cours d'un prochain mandat d'un gouvernement du PQ, qui propose de « rendre les impôts plus justes », selon le candidat Nicolas Marceau. Pour financer l'abolition de la taxe santé (200 \$ par personne, pour un total d'environ 1 milliard), le taux d'imposition des contribuables gagnant plus de 130 000 \$ par année serait majoré de 24 % à 28 % et un palier d'imposition de 31 % serait introduit pour les contribuables gagnant plus de 250 000 \$ par année. Le crédit d'impôt pour dividendes serait réduit de moitié et l'inclusion des gains en capital passerait de 50 % à 75 %. Pour les entreprises, le PQ fait la proposition à coût nul de diminuer le taux d'imposition général, mais de simplifier et de rendre moins généreux les crédits d'impôt. « Le fardeau fiscal global des entreprises reste le même », promet Nicolas Marceau.

COALITION AVENIR QUÉBEC

Baisse d'impôt de 500 \$ par personne

Si la CAQ est élue, chaque contribuable gagnant moins de 100 000 \$ par année aura droit à 500 \$ de baisse d'impôt par année, en incluant l'abolition de la taxe santé de 200 \$ par année. « On est la province la plus endettée, la plus taxée et nos services sont au plus bas, déplore Christian Dubé. Si on demande aux gens de continuer à faire des sacrifices, il faut leur donner un break. » Ces baisses d'impôt progressives coûteront 1,8 milliard à terme en 2017.

QUÉBEC SOLIDAIRE

« Il faut abolir la taxe santé et augmenter de 3 à 10 le nombre de paliers d'imposition des individus, propose le candidat François Saillant. À l'heure actuelle, c'est injuste de payer le même taux d'imposition si on gagne 80 000 \$ ou 800 000 \$. Il faut aussi imposer à 100 % les gains en capital [au lieu de 50 %]. »

OPTION NATIONALE

« Nous voulons avoir des paliers d'imposition supérieurs pour les gens plus fortunés, explique le chef Jean-Martin Aussant. Il faut aussi encourager les comportements écologiquement responsables et hausser l'impôt sur les successions. Actuellement, c'est assez facile de faire une fiducie pour y échapper. »

La tentation de la réingénierie de l'État (1998-2017)

Une réforme de la fiscalité?

Parti québécois

Pas d'engagement ferme sur une réforme de la fiscalité, mais le ministre des Finances Nicolas Marceau a indiqué « être ouvert » à améliorer le système fiscal.

Parti libéral du Québec

Réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises à coût global nul pour l'État au cours du mandat.

Coalition avenir Québec

Réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises qui sera proposée à l'élection suivante.

Québec solidaire

Pas de proposition de réforme en tant que tel, mais des changements majeurs proposés pendant la campagne s'apparentant à une réforme

FARDEAU FISCAL

Peut-on se permettre des baisses d'impôts?

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

A-t-on les moyens de baisser les impôts des Québécois? Le PLQ et la CAQ promettent des baisses d'impôts, tandis que le PQ s'engage à ne pas augmenter les impôts au cours d'un prochain mandat. Et des baisses d'impôts? Pas avant d'atteindre le déficit zéro, selon le PQ, qui ne veut pas dévoiler son jeu une fois le déficit zéro atteint. Philippe Couillard et François Legault ont aussi comme projet de réformer la fiscalité des particuliers et des entreprises – une réforme à coût nul pour l'État, mais qui encouragerait l'investissement. Quant à Québec solidaire, sa réforme du régime fiscal vise à générer 4,3 milliards de dollars de plus par année dans les coffres du gouvernement.

Parti québécois

1. Pas de hausses d'impôts ni de taxes pour les particuliers comme les entreprises pour la durée du prochain mandat.

2. Pas de baisses d'impôts avant l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

« Nous n'avons actuellement pas de marge de manœuvre pour baisser les impôts, dit l'économiste Simon Prévost, candidat du PQ. Pour la pérennité de nos programmes sociaux, il est impératif d'équilibrer le budget, et ça ne peut pas se faire si on baisse les impôts. On pourra voir quel sera le contexte après l'équilibre budgétaire en 2015-2016, mais on ne touche pas aux impôts tant qu'on n'atteint pas l'équilibre budgétaire. »

3. Hausse des tarifs de garderies subventionnées de 7\$ à 9\$ par jour (en septembre 2015), puis indexation au coût de la vie.

4. Pas d'engagement ferme sur une réforme de la fiscalité, mais le ministre des Finances Nicolas Marceau a indiqué « être ouvert » à améliorer le système fiscal.



Les engagements du Québec sont trop élevés par rapport à la façon dont les services sont financés, croit le professeur d'économie Jean-Michel Cousineau. Les partis politiques tentent tout de même d'alléger le fardeau fiscal des contribuables.

Parti libéral du Québec

1. Abolition graduelle de la taxe santé (200\$ par personne) sur quatre ans à compter de 2016-2017.

« Nous estimons que le fardeau fiscal a augmenté suffisamment, que nous sommes actuellement à la limite. Dans la mesure où l'État a des revenus supplémentaires et que l'équilibre budgétaire est atteint, nous voudrions éliminer progressivement la taxe santé », dit l'économiste Martin Coiteux, candidat du PLQ.

2. Indexation des tarifs de garderies subventionnées au coût de la vie (actuellement: 7\$ par jour).

3. Réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises à coût global nul pour l'État au cours du mandat.

« Nous voulons encourager davantage le travail, l'effort et les investissements, mais à coût nul pour le gouvernement. Nous nous baserons sur des recommandations d'experts », dit Martin Coiteux.

Coalition avenir Québec

1. Abolition de la taxe santé (200\$ par personne) de façon progressive entre 2014-2015 et 2017-2018.

2. Abolition des taxes scolaires (moyenne de 600\$ par famille).

« Nous avons voulu donner un petit répit fiscal aux familles durant notre premier mandat. Nous sommes d'accord sur les baisses d'impôts et de taxes », dit Christian Dubé, candidat de la CAQ et ancien haut dirigeant chez Cascades.

3. Indexation des tarifs de garderies subventionnées au coût de la vie (actuellement: 7\$ par jour).

4. Réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises qui sera proposée à l'élection suivante.

« Nous voulons mandater un groupe d'experts pour avoir des recommandations, mais le fil conducteur est

de modifier le régime fiscal pour favoriser l'investissement », dit Christian Dubé. Par exemple, y a-t-il moyen de diminuer la taxe sur la masse salariale et d'augmenter une autre taxe afin de favoriser l'investissement? »

Québec solidaire

1. Hausser les impôts des particuliers en faisant passer le nombre de paliers d'imposition de quatre à dix.

2. Faire passer le taux d'imposition des entreprises de 11,9% à 15% des profits (le taux restera à 8% des profits pour les PME).

3. Taux d'imposition de 100% sur les gains en capital (taux actuel de 50%).

4. Retour de la taxe sur le capital pour les institutions financières.

5. Abolition de la taxe santé (200\$ par personne).

6. Tarifs des garderies subventionnées restent à 7\$, pas d'indexation durant le mandat.

« Le système fiscal actuel avantage les hauts revenus. Nous voulons lutter contre ce déséquilibre fiscal », dit Sébastien Bouchard, candidat de Québec solidaire et chercheur à la Fédération des syndicats de l'enseignement.

L'AVIS D'UN EXPERT

« Nous nous dirigeons vers un déficit structurel, croit Jean-Michel Cousineau, professeur d'économie à l'Université de Montréal et président du comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois. Nos engagements sont trop élevés par rapport à la façon dont nos services sont financés. Je veux bien qu'on promette des baisses d'impôts, mais c'est plus que ce que le client en demande. Je ne m'attends pas à des baisses d'impôts. L'enjeu, c'est d'être plus efficace dans la gestion du gouvernement du Québec. La situation est différente à Ottawa, qui pourrait financer davantage les services. »

Périodes



Une fiscalité limitée (1944-1959)



Financer la révolution tranquille (1960-1972)



Un tournant « néolibéral »? (1973-1997)



La tentation de réingénierie de l'État (1998-2017)



L'ère caquiste (2018-2026)

L'ère caquiste (2018-2026)

Contexte

- Une histoire du temps présent...
- Préoccupations sociodémographiques; stabilité économique relative
- Rôle de l'État et finances publiques: un certain immobilisme?
- L'élection de 2018 comme tournant: de quoi sera faite l'histoire de la CAQ et du gouvernement Legault?
- L'impact de la pandémie

Porte-parole et chefs de partis lors des élections générales de 2018 (Presse canadienne)



L'ère caquiste (2018-2026)

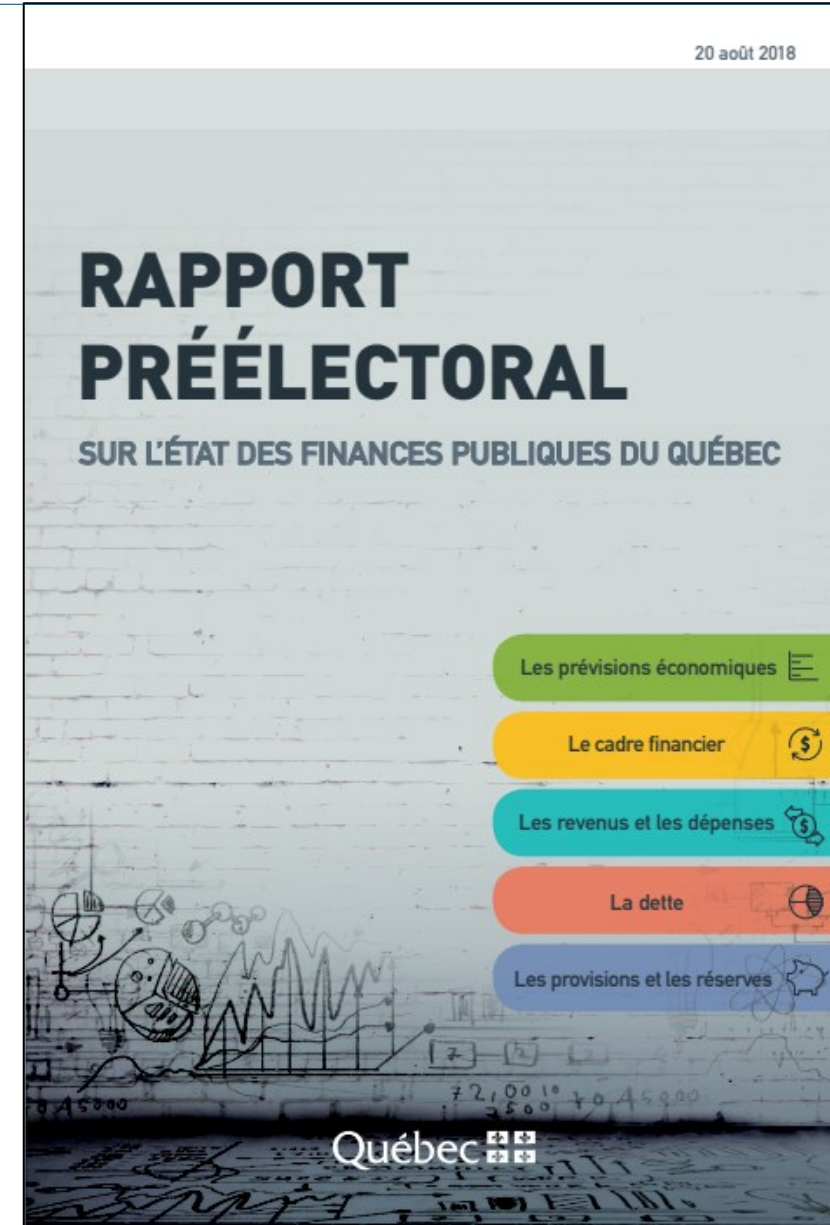
Une transparence accrue

- La disparition du « trou » dans les finances publiques

« En octobre dernier, **nous avons trouvé des finances publiques en bon état**. Ces finances publiques, nous allons continuer de les améliorer. »

- Éric Girard, ministre des Finances, Discours sur le budget du 21 mars 2019

- Intermède ou nouvelle réalité?



L'ère caquiste (2018-2026)

Une transparence accrue



ÉLECTIONS DU QUÉBEC 2022 – SYNTHÈSE DES CADRES FINANCIERS DES PARTIS POLITIQUES

Regard CFFP R2022/08

SUZIE ST-CERNY

LUC GODBOUT

YVES ST-MAURICE

FRÉDÉRIK HALLÉ-ROCHON

SEPTEMBRE 2022



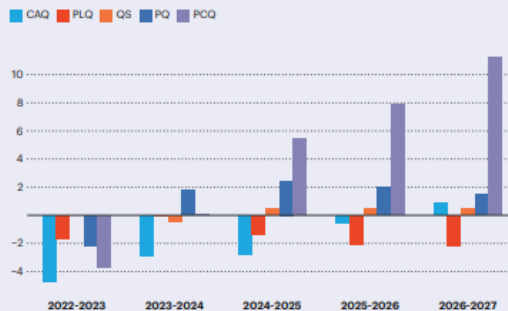
III FINANCES PUBLIQUES

Des promesses décortiquées

Le dévoilement des cadres financiers force plus que jamais les politiciens à chiffrer leurs engagements

Surplus ou déficits projetés par les différents partis

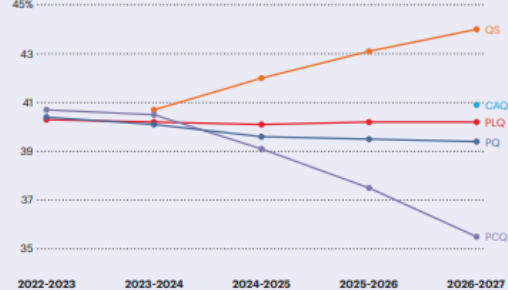
En milliards de dollars canadiens



Le cadre financier de Québec solidaire ne comprend pas de données en la matière pour 2022-2023.
Graphique : Le Devoir

Évolution de la dette brute du Québec projetée par les différents partis

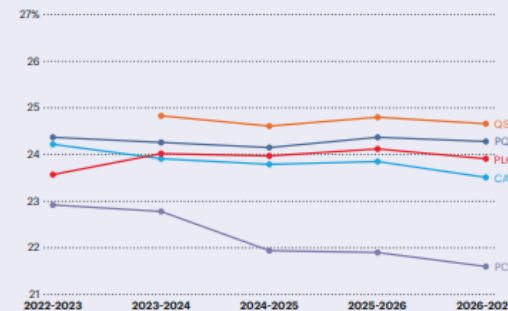
En pourcentage du produit intérieur brut (PIB) du Québec



Le PIB projeté du Québec est tiré du rapport préélectoral sur les finances publiques. Les données de la CAQ pour les quatre premières années sont manquantes, car le parti n'a pas souhaité les dévoiler au Devoir.
Graphique : Le Devoir

Dépenses de programmes projetées des différents partis

En pourcentage du produit intérieur brut (PIB) du Québec



Le PIB projeté du Québec est tiré du rapport préélectoral sur les finances publiques.
Graphique : Le Devoir

Versements au Fonds des générations projetés par les différents partis

En milliards de dollars canadiens

	CAQ	PLQ	QS	PQ	PCQ
2022-2023	3,01	3,43	3,43	3,43	3,43
2023-2024	2,26	3,96	0	1,48	3,96
2024-2025	2,74	4,55	0	2,01	4,55
2025-2026	2,87	4,8	0	2,2	4,8
2026-2027	3	5,16	0	2,5	5,16

Puisque Québec solidaire ne fournit pas de données en la matière pour 2022-2023, nous avons indiqué le versement normalement prévu pour l'année financière en cours.
Graphique : Le Devoir

Selon Luc Godbout, les cadres financiers révèlent tout de même « des partis qui sont assez conformes aux attentes qu'on avait d'eux. »

[Les cadres financiers] forcent les partis politiques à se prononcer. Ils sont obligés de mettre leurs promesses sur papier, de les expliquer et de les chiffrer. La population peut ensuite s'appuyer sur quelque chose de plus concret pour leur poser des questions. Cela vaut la peine, juste pour cela.

YVES ST-MAURICE



Le Devoir, 16 septembre 2022

L'ère caquiste (2018-2026)

Les cibles des promesses électorales

- Surenchère pour les aînés
- Toujours la classe moyenne
- « Redonner » l'argent (confisquée?) aux contribuables / remettre l'argent dans « vos » poches
- Les riches ciblés spécifiquement (grandes fortunes, richesse) par QS (« taxe orange »)

III ÉLECTIONS QUÉBEC 2022

Des promesses d'or aux aînés



Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, s'est rendu au Manoir du quartier, à Saint-Georges, mercredi, où il s'est engagé à revoir à la hausse l'allocation offerte aux personnes âgées.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La Presse, 18 septembre 2022

L'ère caquiste (2018-2026)

Les thèmes des promesses électorales

Baisses d'impôts généralisées

Taxes scolaires
(un grand retour)

Coût de la vie et pouvoir d'achat
(surtout en 2022)

Géants du web
(thème émergent)

Tarifs
(contrôle et plafonnement)

Droits successoraux et richesse
(un retour)

L'ère caquiste (2018-2026)

Les promesses fiscales dans les médias

La fiscalité dans la
chronique d'opinion

Legault face au péril orange

JEAN-FRANÇOIS LISÉE



C'est quand même bizarre, cette obsession. À la sortie du débat de jeudi dernier, le premier ministre a montré son jeu, affirmant que son premier objectif avait été de dénoncer Québec solidaire et son appétit fiscal envers la classe moyenne.

On comprend l'homme d'affaires Legault de ne pas adhérer à la doctrine solidaire. Mais il a amplement de quoi s'opposer aussi aux autres partis qui tentent de lui ravir des sièges. Ses députés sortants en Beauce et dans certaines circonscriptions de Québec ont dû être très étonnés d'apprendre que la menace venait des solidaires et non d'Éric Duhaime, capable, lui, de réunir 3000 personnes dans la capitale.

Le Devoir, 21 septembre 2022, p. 3

Plan de la présentation

1

État de la question

2

Périodes

3

Remarques finales

Remarques finales

Promesses électorales et fiscalité dans la longue durée

- Des programmes politiques et une couverture journalistique qui se raffinent et se complexifient
- Une fiscalité fréquemment instrumentalisée ou détournée dans le cadre des grands (et petits) débats constitutionnels qui marquent la période
- Une question qui n'est pas toujours central, mais qui est fréquemment décisive en l'absence d'autres enjeux électoraux



Remarques finales

Campagne électorale de 2026

Question nationale

Parti Québécois en tête
dans les sondages

Finances publiques

Plan de retour à
l'équilibre budgétaire en cours

Coût de la vie

Détaxation de produits et accès
au logement déjà au menu

Budget fédéral

Désormais à l'automne, risque
(faible) de dépôt en campagne

Promesses électorales : de Duplessis à aujourd'hui



Harold Bérubé
Professeur, Histoire,
CFPP, UdeS



Tommy Gagné-Dubé
Professeur, Fiscalité,
CFPP, UdeS



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

Journée de réflexion CFFP 2026



Élections 2026 : Promesses dans un contexte budgétaire précaire

Pause-café